

NOTRE NOUVELLE CANTINE SCOLAIRE



EDITO DU MAIRE

Chères Tauxibaldusiennes,
chers Tauxibaldusiens,

2025 s'achève avec des incertitudes et une société de plus en plus fermée, dans laquelle l'individualisme prend le pas sur l'action collective, ce qui éloigne les uns des autres. Pourtant, des temps d'ouverture, intérêt et respect réciproques sont nécessaires à l'unité de notre société et à sa progression.

L'intérêt des enfants a conduit à revoir les repas à la cantine, de manière à ce qu'ils bénéficient de produits sains, en répondant à la loi Egalim (20% de produits bio, 50% de produits de qualité et de proximité). Un prestataire a donc été choisi, API Restauration, afin de répondre à ces exigences d'une cuisine de qualité, élaborée sur place par un chef cuisinier. Les repas sont payés par les familles pour une partie, mais aussi par la municipalité pour que le tarif soit supportable pour chacun.

Le début de l'année 2026 verra le déménagement des services administratifs de la mairie et de l'agence postale vers le foyer socioculturel. C'est un gros chantier qui permettra de rénover entièrement la mairie, accueil, secrétariat, agence postale, salle du Conseil et salle des mariages, salle de réunion et autres bureaux. Les locaux deviendront plus accessibles, plus fonctionnels, plus agréables tant pour le personnel administratif que pour le public lors de ses visites.

2026 sera également une année importante pour la vie de la commune : le 15 mars, vous aurez à élire un nouveau Conseil municipal pour la mandature à venir. De grands projets seront à venir, élaborés selon un nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) et les financements possibles...



Je tiens à remercier les élus pour leur implication dans la vie de la commune, mais aussi tous les employés municipaux qui assurent au quotidien différentes tâches, qu'elles soient administratives en contact avec vous, les habitants de Tauxigny-Saint-Bauld, ou techniques, pour embellir, nettoyer, entretenir, mais aussi s'investir auprès des enfants à l'école.

J'associe bien sûr à ces remerciements les bénévoles, que ce soit ceux qui aident à faire vivre la cantine scolaire dans les meilleures conditions, ou ceux qui contribuent à dynamiser la commune lors de différentes manifestations.

Je vous présente à tous mes vœux les plus sincères.

Jean-Louis Robin
Maire

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p3** • Principales décisions du Conseil Municipal 2025
- p4** • Personnel Municipal
- p5** • Portraits du Personnel Municipal
- p6** • Compte administratif 2024 Tauxigny-Saint-Bauld
- p7** • Etat-civil de l'année 2024-2025 Paroisse
- p8** • Communauté de Communes Loches Sud Touraine

INFOS PRATIQUES

- p9** • Elections municipales 2026 SMTS du Lochois
- p10** • Déchets ménagers
- p11** • Urbanisme
- p12** • Restauration scolaire
- p14** • Incivilités sur la commune
- p15** • Réforme de la Journée Défense et Citoyenneté Réouverture du commerce de centre-bourg
- p16** • Les services Loches Sud Touraine

VIE SOCIALE

- p17** • La Mission Locale

- p18** • L'ADMR face aux défis de demain, plus forts ensemble Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- p19** • Le Relais Petite Enfance, c'est quoi ?

ENVIRONNEMENT

- p19** • La voirie et les travaux à Tauxigny-Saint-Bauld en 2025
- p20** • SAVI
- p21** • A.D.E.V.E.

VIE CULTURELLE & LOISIRS

- p22** • Votre Comité des Fêtes toujours à votre service...
- p23** • Fleurissement Association Familles Rurales
- p24** • Atrium lieu de rencontres, de culture sans prétention Bibliothèque et l'association « Les Mots En Fête »
- p25** • La commune en fête
- p26** • « Les Jeux polémiques » pièce écrite et jouée par la Tauxibalduse ! Association des parents d'élèves de Tauxigny-Saint-Bauld (AP2G)

- p27** • Sapeurs pompiers et jeunes sapeurs pompiers du CIS Tauxigny
- p28** • Du côté de NACEL
- p29** • Le Jumelage des Soldats du Feu du Lochois Puzzle
- p30** • Groupement de chasse de Tauxigny

ENFANCE JEUNESSE

- p30** • Une fresque haute en couleurs pour célébrer notre village

VIE SPORTIVE

- p31** • Le Buisson au galop Club de pétanque « L'île Au But »
- p32** • De belles performances pour nos jeunes athlètes Tauxibaldusiens ! Tigre et Héron, une école de Kung-Fu et Self-Défense juste à côté de chez vous
- p33** • Le Guidon du Crochu Les Amis de la Nature
- p34** • Even Trail A.S. Tauxigny
- p35** • Ball-trap club les Bruyères Les Archers de Tauxigny Tennis Tauxigny

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2025

- Installation de composteurs partagés pour valoriser les déchets biodégradables.
- Aménagements piétonniers, Rue Haute et à Montouvain, avec la subvention des amendes de police.
- Approbation des comptes de gestion 2024, élaboration et affectation du budget 2025, subventions aux associations, vote des taux d'imposition.
- Affectation de la location-gérance du bar-tabac-multiservices à Monsieur Nicolas GANGNEUX.
- Demandes de subventions CRST (Contrat Régional de Solidarité

Territoriale) pour différents types de matériel, notamment broyeur-lamier pour des coupes douces, réfrigérateur, cellule de refroidissement pour la cuisine scolaire

- Réhabilitation de l'éclairage public.
- Convention avec le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Indre-et-Loire) pour le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables.
- Consultation des entreprises pour le restaurant scolaire et l'ALSH. Choix après appel d'offres de la société API Restauration pour élaborer et cuisiner sur place des repas de qualité. Fixation du tarif restauration 2025-2026.

- Choix de la maîtrise d'œuvre Coteau Architecture pour la rénovation de la mairie.

Vous pouvez consulter toutes ces décisions soit directement en Mairie dans le registre des Conseils Municipaux, soit en vous rendant sur le site de la commune www.tauxignysaintbauld.fr (rubrique Vie municipale puis Comptes-rendus).

Jean-Louis Robin
Maire

PERSONNEL MUNICIPAL

de

TAUXIGNY-SAINT-BAULD



LE MAIRE
Jean-Louis ROBIN



**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE MAIRIE**
Cédric JOUTEUX

SERVICE ADMINISTRATIF

**Agent administratif
polyvalent**



Sandrine
Michalon

**Agence postale /
CNI passeports / mairie**



Katia
Bessonnier

SERVICE TECHNIQUE

**Agents techniques
polyvalents**



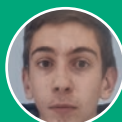
Thomas
Toussaint



Christian
Oligo



David
Arnault



Alan
Poupeau

Agents d'entretien



Carole
Gatault



Catherine
Girou

SERVICE SCOLAIRE

Atsem



Sophie
Charpentier



Gaëlle
Van Elsuwé

Agents polyvalents École



Laura
Matignon

Pause méridienne/cantine



Valérie
Gabillon



Carole
Gatault



Léa
Ravier

Restauration scolaire

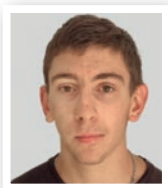


Catherine
Girou



Mireille
Curchod

PORTRAITS DU PERSONNEL MUNICIPAL



Alan est né en 2004 et il a toujours vécu dans notre commune. Le lien qu'il a avec la mairie de Tauxigny-Saint-Bauld est déjà ancien : d'abord un stage « découverte » en 2018 en classe de 3ème puis en stage d'observation en première année de CAP. Alan est titulaire d'un CAP et d'un BAC PRO « Aménagement paysager » (incluant une compétence de maçonnerie) qu'il a réalisé en apprentissage au sein du service technique de notre commune avec Thomas TOUSSAINT comme maître d'apprentissage.

A l'issue de ses études, il a été ensuite recruté par la commune d'abord en CDD puis est devenu stagiaire de la fonction publique depuis l'été 2025 en vue de sa titularisation. Malgré son jeune âge, ses qualités ont été rapidement reconnues par ses collègues, les élus de la commune et les habitants : courageux, travailleur et autonome, prenant soin du matériel et ayant un bon contact avec la population. Il a obtenu récemment (fin octobre 2025) son autorisation de conduite d'une épaveuse montée sur tracteur agricole après avoir suivi une formation réalisée avec succès à Beaulieu-lès-Loches.

D'une manière générale, Alan est passionné des espaces verts. Pour la commune, il aime entretenir le patrimoine local, y compris les locaux de l'école Maurice Genevoix et le cimetière. Il aime aussi participer à son fleurissement et espère que ce travail permettra d'obtenir la deuxième fleur à l'avenir. Il espère également de nouveaux locaux pour un meilleur confort de travail et de fonctionnement pour les services techniques de la commune.

Alan a été JSP au CPI de notre commune jusqu'à ses 18 ans. Il aime la vie au grand air (les sports mécaniques, et notamment le quad, les promenades en forêt et la pêche au bord de l'Echandon et de l'Indre). Il est d'ailleurs très régulièrement aux manettes de son quad les 14 juillet en tant que bénévole pour remonter les caisses à savon jusqu'à leur point de départ.



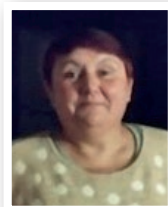
Originaire de Touraine, **Katia** a passé son enfance et son adolescence à Athée-sur-Cher, avant de poursuivre ses études entre Amboise et Tours pour préparer un BTS comptabilité-gestion.

Habitant à Esvres-sur-Indre, Katia est en couple, a 2 enfants et une petite-fille de 10 mois.

Ses débuts à La Poste se font en 1993 à travers des contrats saisonniers, puis un CDI signé en 1998. Katia y exerce le métier de factrice. Aimant le relationnel avec les clients et travailler en extérieur, sa tournée à Sublaines et Cigogné lui procurait beaucoup de satisfactions. En 2021, en pleine période de crise COVID, Katia est contrainte de cesser ses fonctions de factrice pour se tourner vers un poste plus adapté. C'est ainsi qu'elle assure l'accueil au guichet du bureau de Poste d'Esvres-sur-Indre le matin, et une mini-tournée à vélo l'après-midi.

Une opportunité se présentant à la mairie de Tauxigny-Saint-Bauld, Katia démissionne de La Poste et rejoint l'équipe administrative le 26 octobre 2024, d'abord en CDD puis à l'heure actuelle comme stagiaire pendant 1 an. C'est avec le sourire que vous êtes accueillis à l'agence postale le matin, puis au service des titres sécurisés (cartes d'identité et passeports) ou à la réalisation de diverses tâches administratives en mairie l'après-midi.

Quand elle ne travaille pas, Katia aime occuper son temps libre à la lecture, aux balades et aux voyages.



Toujours souriante, **Valérie**, plus connue sous le nom de « Valou » par tous les enfants (et les parents !) fait partie de ces personnes qui marquent le quotidien des enfants depuis de nombreuses années. Elle est mariée, maman de quatre enfants et mamie de six petits-enfants.

Présente à la garderie comme à la cantine, Valou veille sur les enfants pendant les temps de récréation, les accompagne durant le repas (aide au service et surveillance) et s'assure que chacun passe un moment convivial et agréable.

Appréciée de tous, les enfants l'adorent pour sa gentillesse et son écoute. Elle aime partager, discuter et rire avec eux en créant une atmosphère chaleureuse et rassurante. « J'adore mon métier. Les enfants me donnent chaque jour le sourire et m'apportent autant que je leur donne. » confie-t-elle. Elle souligne aussi combien elle est heureuse de travailler au sein d'une super équipe : la bonne entente, la convivialité et les fous rires partagés font du travail un véritable plaisir au quotidien.

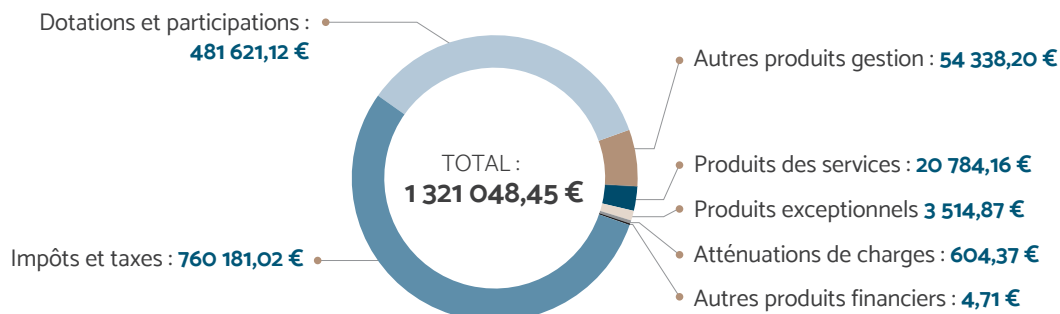
Grâce à son dévouement, sa bonne humeur et cet esprit d'équipe solidaire, Valou contribue chaque jour au bien-être des plus jeunes et à la vie de notre école. Un grand merci à elle pour son engagement et son enthousiasme !

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 TAUXIGNY-SAINT-BAULD

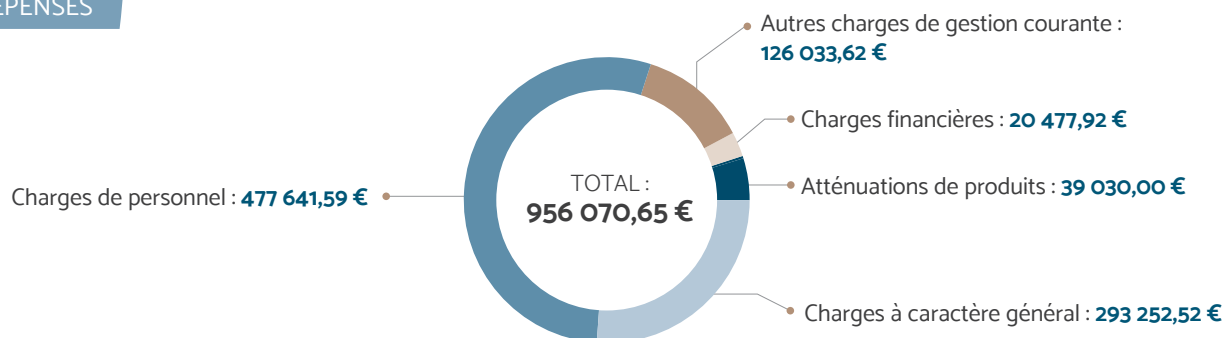
Dépenses et recettes réelles en fonctionnement et en investissement

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES



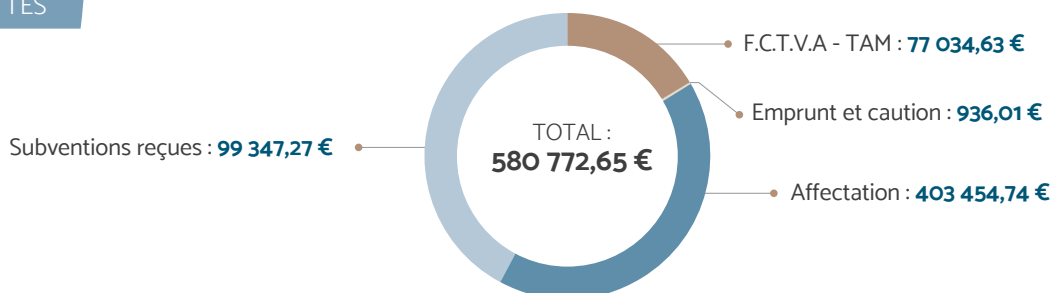
DÉPENSES



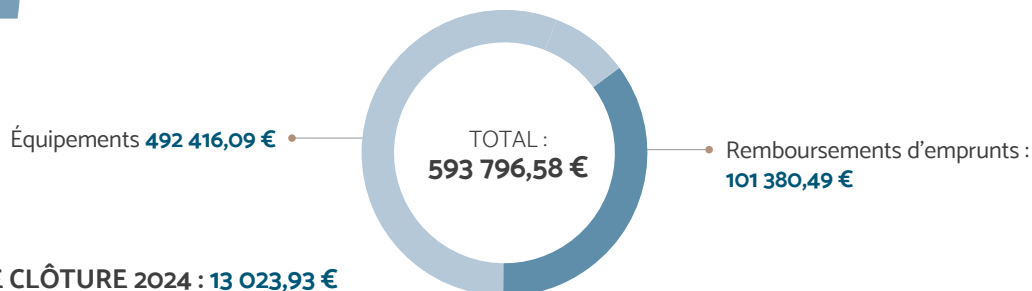
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024 : 364 977,8 €

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES



DÉPENSES



DEFICIT DE CLÔTURE 2024 : 13 023,93 €

EXCEDENT DE CLÔTURE 2023 : 394 279,47 €

RESULTAT DE CLOTURE 2024 EXCEDENT : 381 255,54 €

ÉTAT-CIVIL 2024 - 2025

NAISSANCES

CLAVIER SNIDI Adam
né le 16/10/2024

ROUSSEAU-EVANGELISTA Esmée
née le 23/05/2025

SOLÈRE Christopher
né le 26/05/2025

HARDION Léna
née le 05/06/2025

JOUBERT Milan
né le 29/06/2025

LEDRESSEUR Milo
né le 07/10/2025

DÉCÈS

Robert BARBARIN
14/12/2024

Blandine DUBOIS-CHARTIER
veuve GIRAULT
17/12/2024

Christiane MARTEAU
veuve DUBREUIL
18/12/2024

Jacqueline MARTIN
veuve NICOLAS
30/12/2024

Serge AUBUSSON
09/01/2025

Gilles LANOË
19/01/2025

André AUDURIER
06/02/2025

Romain MIS
22/02/2025

Jeannine SCHAËLLER
veuve DELEFLIE
07/03/2025

André LAINÉ
09/05/2025

Yvonne LAMBLEUX
veuve BRETON
03/06/2025

Pierre JAYET
16/07/2025

Michel BOUTET
17/07/2025

Mireille PETIT-BREUILH
veuve JAYET
11/08/2025

Marcel BOURDEY
23/09/2025

MARIAGES

Mme BERGER
Marie, Lise, Valérie
& **M. GRENET** Charles,
Guilhem, Christophe
07/09/2024

Mme LEBLANC
Ludivine, Aline, Nicole
& **M. VILLEBRUN** Tanguy, Henri,
Marie
03/05/2025

Mme HODELIN Audrey, Denise
& **M. BAYON** Raphaël, Didier
31/05/2025

Mme MERCIER Cécile, Gabrielle,
Marie-Adrienne
& **M. DESLANDES** Benoît,
François, Michel
07/06/2025

PAROISSE SAINTE MONÉGONDE EN LOCHOIS

Au sein du diocèse de Tours, le doyenné de Loches compte neuf paroisses : Saint François d'Assise de Preuilly, Sainte Claire d'Assise de Descartes, Saint Grégoire de Ligueil, Saint Jean des Roches, Sainte Monégonde en Lochois, Montrésor (ces deux paroisses fusionneront début 2026), ainsi que Barrou, Chambon, Tournon-Saint-Pierre.

Tauxigny-Saint-Bauld est située au sein de la paroisse Sainte Monégonde en Lochois qui regroupe également les communes de Beaulieu-Lès-Loches, Bridoré, Chambourg-sur-Indre, Chanceaux-près-Loches, Dolus-le-Sec, Ferrière-sur-Beaulieu, Loches, Perrusson, Saint-Hippolyte, Saint-Jean-Saint-Germain, Sennevières, Verneuil-sur-Indre.

Des messes ont lieu à Tauxigny le deuxième samedi, tous les deux mois, à 18h30 et une ou deux fois par an à Saint-Bauld le samedi soir à 18h30 également.

La prière du chapelet a lieu tous les mois à Saint-Bauld, ordinairement les 3èmes mercredis du mois de 18h00 à 19h00.

Pour tout autre renseignement, consultez l'affichage sur la petite porte de l'église de Tauxigny ou contactez la paroisse. ■



Accueil paroissial : 11, rue Descartes - 37600 Loches - Tél. 02 47 91 94 60.

Ouvert le lundi de 14h30 à 16h30, les mardi et vendredi de 10h à 12h, les mercredi et samedi de 9h30 à 12h. Fermé le jeudi.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE

L'édito de Gérard Hénault



Gérard Hénault
Président de la Communauté
de Communes Loches Sud Touraine



ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR DE LOCHES SUD TOURAINE

CHÈRES HABITANTES, CHERS HABITANTS DES 67 COMMUNES DE LOCHES SUD TOURAINE,

Votre Communauté de Communes Loches Sud Touraine œuvre au quotidien pour le bien-vivre en Sud Touraine : construction de deux micro-crèches à Genillé et Nouans-les-Fontaines, achèvement des travaux du lac de Chemillé-sur-Indrois, accompagnement des entreprises locales, développement du Node Park Touraine à Tauxigny-Saint-Bauld et d'un nouveau parc d'activités à Reignac-sur-Indre, soutien financier aux maisons médicales à Yzeures-sur-Creuse, Preuilly-sur-Claise, le Grand-Pressigny, projets de revitalisation urbaine à Beaulieu-lès-Loches, renaturation et reméandrage de l'Esves à Ligueil, etc.

L'ALLIANCE ENTRE LES COMMUNES ET L'INTERCOMMUNALITÉ : UNE FORCE POUR NOTRE TERRITOIRE

Loches Sud Touraine, c'est avant tout une histoire collective, celle de 67 communes unies pour agir plus fort, plus loin, ensemble. Que ce soit pour l'eau, les déchets, le développement économique, la petite enfance, la jeunesse, l'action sociale, les milieux aquatiques ou encore la transition écologique, l'intercommunalité permet de mutualiser les moyens, d'innover et de garantir des services de qualité à toutes et à tous, y compris dans les plus petits villages. Cette alliance n'est pas une contrainte, mais une opportunité : celle de préserver notre ruralité tout en offrant à chacun les mêmes chances de s'épanouir sur notre territoire.

DES ÉLECTIONS MUNICIPALES, MAIS AUSSI COMMUNAUTAIRES

À l'aube des prochaines élections municipales, qui se tiendront en mars 2026, notre territoire se trouve à un moment charnière. Ces élections ne concernent pas seulement le choix de vos maires et de vos conseillers municipaux : elles désigneront aussi vos conseillers communautaires, ces élus qui, à vos côtés, portent la voix de votre commune au sein de notre intercommunalité.

En votant pour vos conseillers municipaux, vous choisirez aussi ceux qui siégeront au conseil communautaire. Ces élus ont un rôle clé : ils définissent les grandes orientations de Loches Sud Touraine, veillent à la cohérence des projets et garantissent que chaque commune, quelle que soit sa taille, soit représentée et écoutée. Votre voix compte donc doublement : pour votre village, mais aussi pour l'avenir de tout notre bassin de vie. ■

Pour suivre l'actualité de Loches Sud Touraine et comprendre tout l'intérêt de l'action communautaire, feuilletez notre journal « en commun » distribué dans vos boîtes aux lettres en octobre, en février et en juin. Vous pouvez également vous abonner à nos deux lettres d'informations numériques : la Quinzaine et la revue de presse économique, et nous suivre sur Facebook, Instagram, TikTok et notre chaîne Youtube.

Toutes les infos sur www.lochessudtouraine.com



ELECTIONS MUNICIPALES 2026

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

communautaires établit à travers ses différents articles les règles suivantes concernant notre commune :

- Les électeurs sont convoqués le dimanche 15 mars 2026 en vue de procéder au renouvellement des conseils municipaux. Dans notre commune, les deux bureaux de vote sont établis dans l'atrium de l'école,
- Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les électeurs sont convoqués le même jour en vue d'élire les conseillers communautaires représentant ces communes au sein des organes délibérants des communautés de communes,

Le Décret n° 2025-848 du 27 août 2025 (publié au Journal Officiel de la République Française le 28 août 2025) fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et

• Les élections auront lieu à partir des listes électorales et des listes électorales complémentaires extraites du répertoire électoral unique et à jour des tableaux prévus aux articles R. 13 et R. 14 du code électoral, sans préjudice de l'application, le cas échéant, des dispositions de l'article L. 20 du code électoral. Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, sont déposées au plus tard le vendredi 06 février 2026, à l'exception des inscriptions dérogatoires prévues à l'article L. 30 du code électoral,

• Le second tour de scrutin aura lieu selon les mêmes modalités le dimanche 22 mars 2026 dans les communes où il devra y être procédé. ■

Source : Ministère de l'Intérieur

SMTS DU LOCHOIS

Le Syndicat de Transport Scolaire du Lochois, présidé depuis le 17 mai 2021 par Bertrand GATEFIN, conseiller municipal de la Commune de Tauxigny-Saint-Bauld, gère le transport des élèves vers les collèges Georges Besse et Saint-Denis, les lycées Thérèse Planiol et Saint-Denis, la Maison Familiale Rurale et la Maison Sainte Jeanne d'Arc à Loches, mais également le transport des écoliers du Regroupement Pédagogique Beaulieu-Lès-Loches / Ferrière-sur-Beaulieu.

En 2025, les statuts du SMTS du Lochois ont été modifiés deux fois. Tout d'abord pour diminuer le nombre de délégués représentant les communes adhérentes, en passant de 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune à 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant. La seconde modification consista à intégrer la commune de Preuilly-sur-Claise, portant ainsi le nombre de communes adhérentes de 48 à 49. Pour la rentrée scolaire 2025-2026, nous avons inscrit 1 047 élèves contre 1 085 en 2024-2025, et donc 38 inscrits en moins. Chaque jour d'école, les élèves sont transportés par 20 cars qui sillonnent 20 circuits et 122 arrêts de bus matérialisés.

Le bureau est situé au 2ème étage de la Mairie de Ferrière-sur-Beaulieu, et est ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, ainsi que le mercredi matin de 9h à 11h. L'accueil et le secrétariat sont assurés par Madame Sandrine PLAZA (Téléphone : 02-47-59-42-28 et messagerie électronique : syndicat-transport scolaire@orange.fr).

Le SMTS du Lochois assure la gestion administrative des inscriptions (80 % des inscriptions se font en ligne sur le site RÉMI, mais seulement 60 % des règlements sont effectués en ligne; chaque inscription est traitée et validée par le Syndicat et fait l'objet d'une affectation sur un circuit quand le dossier est complet), la répartition des élèves inscrits sur les différents circuits, la surveillance quotidienne du bon déroulement des circuits, la gestion des déviations quand il y a des travaux avec des routes barrées (recherche de solutions car les déviations proposées ne permettent pas toujours de faire circuler un car de 13 mètres de long et de 13 tonnes), la gestion de la discipline selon le règlement édité par la Région Centre Val-de-Loire. Les frais de gestion du syndicat sont assurés par une participation annuelle des communes adhérentes, portée cette année à 2 euros par habitant. Les demandes de subventions faites auprès de la Région depuis 2017 restent vaines. En tant qu'Autorité Organisatrice de Second Rang (AO2), liée par convention à la Région (Autorité Organisatrice de 1er rang), le SMTS du Lochois, comme toutes les AO2, effectue le travail de gestion pour la Région mais sans avoir d'aide financière pour compenser en partie les charges de fonctionnement : bureau, frais de personnel, frais de téléphone, assurances... Malgré cela, nous nous efforçons d'offrir un service de proximité de qualité afin que les élèves soient transportés dans les meilleures conditions, dans le strict respect des règles de sécurité. ■



Bertrand Gatefin
Président

DÉCHETS MÉNAGERS

Voilà un sujet qui fait grincer des dents beaucoup de personnes... Et pourtant, c'est passionnant, mais bien difficile à expliquer, à faire comprendre toutes les interactions. Les consignes gouvernementales demandent fermement une réduction d'au moins 16% pour l'année 2030, soit une réduction de 40 kilos/habitant pour les ordures ménagères tout venant, de 3 kilos/habitant pour le tri, de 42 kilos/habitant pour les déchets occasionnels (dont 9 kilos en déchetterie). Un objectif pas facile à atteindre, certes, mais avec de la bonne volonté et une bonne organisation de chacun, c'est faisable.

C'est faisable en appliquant deux principes : tout d'abord, bien sûr, le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ; le second se décline en quatre mots : réduire, collecter, trier, composter. Et c'est applicable par tous avec un minimum d'attention et de motivation. La première de celle-ci, pour nous tous, c'est notre portefeuille : d'année en année, nous voyons la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) monter, et ça ne fait plaisir à personne. Même en respectant le principe énoncé précédemment, elle ne diminue pas. C'est un fait. Mais nous pouvons limiter son augmentation en appliquant ces consignes : la TGAP (Taxe Générale sur Activités Polluantes) est passée de 25 € la tonne à 65 € la tonne, et atteindra en 2030 105 € la tonne, pour des déchets enfouis (ce qui est le cas pour nous). La conséquence est qu'il faut moins enfouir, autrement dit utiliser le composteur le plus possible, et faire attention au tri, sachant que tout ce qui ne peut pas être trié (emballages emboîtés les uns dans les autres, erreurs de tri, emballages déchirés en trop petits morceaux,...) repartira à l'enfouissement, générant deux transports, deux traitements en plus de l'enfouissement.

Il est certainement utile de rappeler la destination de chacun des déchets que nous produisons :

- Dans les **bacs jaunes** (ou les sacs, sachant qu'il ne faut pas mettre de sac jaune dans la poubelle jaune...), tous les emballages, en plastique, papier, carton, aluminium, sans les laver et SANS LES EMBOITER pour gagner de la place. Pour se souvenir facilement de ce qui doit aller là, c'est simple : si ce déchet a servi à emballer quelque chose, bac jaune !
- Les **biodéchets** sont destinés au **composteur**. Ce sont les épluchures ou restes de légumes ou de fruits, les fleurs fanées, les coquilles d'œufs préalablement écrasées, mais aussi, pour équilibrer la fabrication du compost, du carton ou des boîtes à œufs en petits morceaux, des feuilles mortes, du broyat. Matière humide et matière sèche vont donc s'équilibrer. Mais pas de restes de viandes, de poissons, qui risquent de provoquer des odeurs. Et penser à remuer le contenu du bac lors de chaque apport (un seau déversé = un seau de broyat ou de matière sèche). Les déchets verts doivent, quant à eux, être apportés en déchetterie (pour tout savoir sur le compostage et comment le réussir, consultez le site de la CCLST, rubrique « déchets »). Si vous avez un jardin supérieur à 100 m², vous devez avoir un composteur particulier. Sinon, ou si vous résidez dans un habitat collectif,

le composteur partagé devant le cimetière du bourg de Tauxigny est à votre disposition.

- Les **verres et les papiers** doivent être déposés dans les colonnes prévues à cet effet (sur le parking de la salle polyvalente, à Montouvrin, derrière la salle municipale de Saint-Bauld et dans la zone Node Park à côté de la crèche). Nous comptons sur chacun pour garder propres les abords de ces colonnes et de ne laisser traîner aucun emballage dans les environs...
- Le bac « noir » contient tout ce qui n'est pas cité précédemment (restes de viandes, de plats en sauce, papier essuie-tout ou mouchoirs en papier usagés, ...).
- Les **déchetteries** reçoivent tout le reste : gravats, déchets verts, encombrants, vêtements usés, jouets cassés, cartons (à plat) par exemple. Les piles et matériel électrique ou électronique seront déposés à un endroit réservé dans la déchetterie, de même que les produits chimiques. Les huit déchetteries du territoire sont accessibles sur présentation de la carte d'accès gratuite qui donne droit à plus de 20 passages par an et est remise à zéro automatiquement chaque début d'année.
- La **deuxième vie** : pensez au recyclage, aux réparations, aux dons, pour tout ce qui n'est pas définitivement hors d'usage.

Le **jour de collecte** est le **lundi** (le *mardi si le lundi est férié*). Les bacs et sacs doivent donc être sortis le dimanche soir, les poignées des bacs tournées vers la route. Les bacs doivent être RENTRÉS après la collecte, et ne pas rester sur le trottoir toute la semaine. Des incidents de ramassage peuvent empêcher une collecte de se dérouler normalement, il faut alors le signaler en mairie.

La CCLST met à la disposition de tous des bacs ou composteurs à tarif préférentiel (15 à 55 € en fonction des tailles), la collectivité prenant en charge une partie de leur coût. Vos bacs (noirs ou jaunes) sont garantis cinq ans en cas de casse lors de la collecte. ■



Pour plus d'information, consultez régulièrement le site www.lochessudtouraine.com rubrique « déchets ménagers ». Vous trouverez aussi des informations sur le PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) en vous rendant sur le site <https://tourainepropre.fr>.

Elisabeth VIALLES
Adjointe

URBANISME :

MISE EN PLACE DE L'ASTREINTE ADMINISTRATIVE POUR LES INFRACTIONS

Afin de mieux faire respecter les règles d'urbanisme sur notre territoire, la commune de Tauxigny-Saint-Bauld a mis en place **par délibération municipale en date du 05/05/2025** un dispositif d'astreinte administrative, prévu par la loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019.

Qu'est-ce qu'une infraction à l'urbanisme ? Il s'agit par exemple de travaux réalisés sans autorisation (permis de construire, déclaration préalable), ou non conformes à celle-ci. Lorsqu'une infraction est constatée par procès-verbal, le Maire engage une procédure dite « contradictoire » : l'auteur des faits est invité à présenter ses observations dans un délai d'environ 15 jours.

Que se passe-t-il ensuite ? Si l'infraction est avérée, le Maire peut mettre en demeure le contrevenant :

- Soit de **remettre les travaux en conformité** avec les règles d'urbanisme,
- Soit de **déposer une demande d'autorisation** pour régulariser la situation (si cela est possible).

Dans les cas les plus graves, et si aucune autre solution n'est envisageable, le Maire peut ordonner la **démolition** des constructions irrégulières (décision du Conseil d'État du 22 décembre 2022).

L'astreinte administrative, c'est quoi ? Si le contrevenant ne respecte pas les délais ou refuse de se mettre en conformité, une astreinte peut être appliquée : il s'agit d'une somme d'argent due **par jour de retard**, jusqu'à régularisation complète.

- Les montants ont été fixés par le Conseil Municipal selon la gravité de l'infraction.
- Le plafond est de **500 € par jour**, dans la limite de **25 000 € par an**.
- Exemple : Pour l'édification d'une clôture sans autorisation, le montant journalier de l'astreinte est de 10 € par jour. Pour la construction d'une piscine sans autorisation : 20 € par jour.
- Les sommes sont versées **au bénéfice de la commune** et recouvrées par le Trésor Public.

Quand l'astreinte s'applique-t-elle ? Elle débute à la date de notification de l'arrêté municipal et s'arrête lorsque les travaux nécessaires ont été réalisés ou que la régularisation administrative est complète.

L'astreinte n'est pas automatique : **c'est un outil dissuasif et complémentaire**. Elle est mise en œuvre uniquement après un dialogue infructueux avec le contrevenant. Elle vise à encourager une régularisation rapide, sans attendre une procédure judiciaire souvent plus longue.

Ce dispositif permet à la commune d'agir efficacement pour préserver notre cadre de vie et faire respecter les règles d'urbanisme qui protègent notre territoire. ■

Charline DUPUY
Adjointe

FOCUS SUR LA FIN DE TRAVAUX

Vous avez réalisé des travaux soumis à autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) ? Une fois le chantier terminé, deux étapes administratives sont indispensables :

- la déclaration d'achèvement des travaux via le service « Biens immobiliers » sur le site impots.gouv.fr (à faire dans les 90 jours suivant la fin des travaux) : cette formalité permet de régulariser votre situation fiscale (taxe d'aménagement, taxes foncières...).
- la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT : cerfa 13408*--*) à déposer en Mairie dès que le chantier est terminé. Cette formalité permet de régulariser votre situation au titre de l'urbanisme (conformité des travaux).



Procès-verbal
pour Infractions
d'Urbanisme

RESTAURATION scolaire

UNE NOUVELLE PAGE S'OUVRE À TAUXIGNY-SAINT-BAULD

Après plus de 60 années d'engagement au service des enfants de la commune, l'association de la cantine scolaire a choisi de mettre fin à ses activités à l'issue de l'année scolaire 2024-2025. Cette décision, mûrement réfléchie, s'explique par l'évolution des normes sanitaires en restauration collective, les obligations liées à la loi Egalim depuis 2018, renforcées depuis le 1er janvier 2025, ainsi que par le manque de bénévoles pour assurer la gestion administrative.

Face à cette situation, la commune de Tauxigny-Saint-Bauld a décidé de reprendre la gestion du service de restauration scolaire dès la rentrée de septembre 2025. Un diagnostic complet a été mené par la commission Affaires Scolaires, en collaboration avec les membres du conseil d'administration de l'association et le personnel en place, afin d'évaluer les besoins et les possibilités d'amélioration : horaires, nombre d'enfants, organisation des services, qualité des repas, budget...



La restauration scolaire en chiffres :

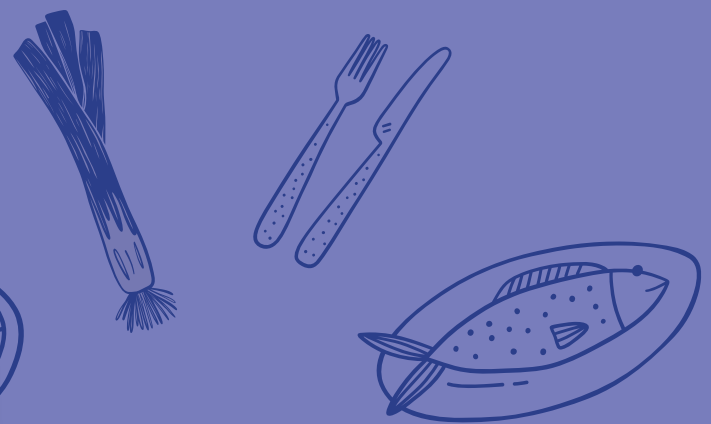
 Travaux extension
427 180,78 €

 Achat de matériel
25 000 €

 Prestataire API
121 438 €
(pour école
et Accueil de loisirs)

 Personnel dédié :
1,5 équivalent temps plein (préparation,
service, ménage, administration)
5 personnes pendant 2h sur 4 jours
(service et surveillance)

 Forfait mensuel
inscription cantine :
67 €



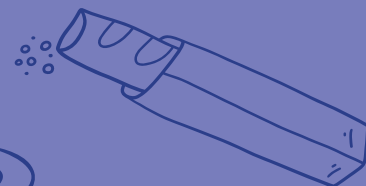
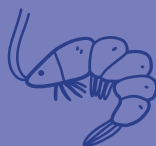
À l'issue de cette étude, un marché public a été lancé pour sélectionner un prestataire en adéquation avec les valeurs de la commune et les attentes des familles. C'est la société API Restauration qui a été retenue, notamment pour sa capacité à proposer des repas cuisinés sur place, variés et équilibrés basés sur un approvisionnement de produits de qualité (frais, locaux, labellisés, bio...) dans le respect et le suivi des règles en matière d'hygiène et de sécurité.

Grâce à l'extension du restaurant scolaire (terminée début 2025), les 162 enfants inscrits à la cantine peuvent désormais déjeuner ensemble en un seul service, leur offrant ainsi plus de temps pour savourer leur repas dans



de bonnes conditions. L'extension de la cantine accueille les plus petits (PS, MS et GS) tandis que la grande salle de restauration reçoit les élèves du CP au CM2.

Le chef Christophe, recruté par la société API pour assurer la confection des repas, est accompagné de deux agents municipaux recrutés et dédiés à la préparation, au service, au nettoyage, à la surveillance et à la gestion administrative de la cantine scolaire. Quatre autres agents communaux viennent renforcer cette équipe pendant le temps du déjeuner pour le service et la surveillance des enfants. Des bénévoles, déjà investis



dans l'ancienne association, continuent également d'apporter leur aide précieuse, notamment auprès des plus jeunes.

Enfin, le chef Christophe assure également la préparation des repas pour l'Accueil de loisirs le mercredi midi et durant les vacances scolaires ainsi que la gestion des goûters. Les enfants sont accueillis pendant le temps du déjeuner et du goûter dans l'extension du restaurant scolaire.

Cette nouvelle organisation, encore récente et perfectible, vise à garantir aux enfants de Tauxigny-Saint-Bauld une restauration scolaire de qualité, dans un cadre chaleureux et bienveillant. ■

Charline DUPUY

Adjointe en charge des affaires scolaires



INCIVILITÉS SUR LA COMMUNE



Depuis plusieurs mois, la commune de Tauxigny-Saint-Bauld est confrontée à une recrudescence d'incivilités qui nuisent à la qualité de vie de tous et mettent à mal les efforts collectifs pour préserver notre environnement et notre patrimoine.

Parmi les faits les plus préoccupants récemment constatés, on déplore :

- La **destruction du grand vélo** installé près de la salle polyvalente, symbole de convivialité et d'engagement communal lors d'événements sportifs...
- Des **graffitis dégradants sous le lavoir**, lieu emblématique de notre centre-bourg.
- **Plusieurs véhicules abandonnés et incendiés**, générant un sentiment d'insécurité et des nuisances pour les riverains.
- **L'arrachage de panneaux de signalisation**, retrouvés abandonnés dans les bois, compromettant la sécurité routière.
- Une **intrusion dans le futur local technique municipal**, mettant en péril les équipements en cours d'installation.
- Des **dépôts sauvages d'ordures**, qui défigurent nos chemins et espaces naturels, et nécessitent des interventions coûteuses pour leur enlèvement.

Ces actes, bien que commis par une minorité, ont un impact réel sur notre quotidien. Ils engendrent des coûts importants pour la collectivité, mobilisent inutilement les services techniques et ternissent l'image de notre village.

La municipalité condamne fermement ces comportements et rappelle que des plaintes ont été déposées. En lien avec la gendarmerie, des actions de surveillance renforcée sont mises en place. Par ailleurs, nous encourageons chacun à faire preuve de vigilance et à signaler tout comportement suspect ou toute dégradation constatée.

Mais au-delà de la répression, c'est par **l'éducation, le dialogue et la responsabilité collective** que nous pourrions préserver le bien-vivre ensemble. Notre commune est un lieu de vie paisible, riche de son patrimoine et de ses habitants. Protégeons-la, ensemble. ■

Charline DUPUY
Adjointe

RÉFORME DE LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)



La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) est obligatoire et s'adresse à tous les jeunes Français, filles et garçons, de 16 à 25 ans. La JDC fait partie du « parcours de

citoyenneté », qui comprend l'enseignement de défense (au collège et au lycée), le recensement à la mairie (à partir de 16 ans) et donc la Journée Défense et Citoyenneté.

En septembre 2025, elle a subi une transformation profonde, avec la mise en place d'une nouvelle version « militarisée ». Celle-ci ne se contente plus des simples modules théoriques, mais propose sur une journée complète de 7 heures une immersion active avec des activités concrètes : lever de couleurs, hymne national, lecture de la charte des droits et devoirs, tir sportif laser, jeux de stratégie et simulations, repas en ration militaire, forum réaliste avec réalité virtuelle, et cérémonie de clôture républicaine.

Le but est triple : renforcer le lien armée-nation, susciter de potentielles vocations, et favoriser le recrutement dans la réserve, dans un contexte géopolitique aux tensions croissantes. Ce nouveau format est progressivement déployé en métropole à partir de septembre 2025, puis en Outre-mer au début de l'année 2026. Une application mobile DEFENSE+ sera également mise à la disposition des jeunes pour suivre leur parcours, du recensement à la JDC en passant par un « Passeport Défense » numérique.

Parallèlement, le Service National Universel (SNU), bien que discuté, n'est pas fusionné avec la JDC. Le gouvernement a abandonné la généralisation du SNU, et n'a donc pas rassemblé ces deux dispositifs.

La JDC donne lieu à l'émission d'un « certificat de participation » qui est indispensable pour s'inscrire à un examen ou concours public (ex. : baccalauréat, permis de conduire, fonction publique, etc.) ou pour s'engager dans les armées. ■

Source : Ministères

RÉOUVERTURE DU COMMERCE DE CENTRE-BOURG

Après le départ de Sandrine et Christophe LAMBESEUR fin mars 2024, la commune de Tauxigny-Saint-Bauld a rapidement remis en route un appel à candidatures pour la location-gérance du bar-tabac-épicerie multiservices de centre-bourg. Une candidate tauxibaldusienne avait dans un premier temps été présélectionnée avant qu'elle ne doive renoncer à l'automne 2024 pour raison personnelle.

En début d'année 2025, Nicolas GANGNEUX a spontanément manifesté son intérêt auprès de la mairie pour prendre la location-gérance du commerce de centre-bourg. Il faut rappeler que lui et son épouse avaient déjà préparé un projet intéressant au moment de l'appel à candidatures de 2020, sans pouvoir aller jusqu'au dépôt du dossier en mairie. En 2025, Nicolas GANGNEUX a pu déposer son dossier et suivre un parcours de sélection identique à tous les autres candidats, incluant en phase finale une présentation de son projet devant un jury d'élus et de professionnels du secteur (Service économique de la CCLST, Fédération des buralistes, Française des Jeux, Chambre de Commerce et d'Industrie, ...). Le jury a été convaincu par le projet de Nicolas GANGNEUX et sa candidature a été validée par le conseil municipal de Tauxigny-Saint-Bauld à l'unanimité le 19 mars 2025.

Le temps que Nicolas GANGNEUX règle sa situation professionnelle auprès de son employeur et que la municipalité achève les formalités administratives et juridiques lui permettant de terminer son parcours de création d'entreprise afin d'exercer sa nouvelle activité professionnelle, notre commerce de centre-bourg est en mesure de rouvrir ses portes en toute fin d'année 2025, dans un cadre convivial et chaleureux.

La municipalité souhaite bon courage et bonne réussite à Nicolas GANGNEUX et restera à ses côtés pour le soutenir et l'accompagner dans ce nouveau défi au service des habitants de notre commune. ■

Yannis GIRARD
Premier adjoint



À VOTRE SERVICE !



Déchèteries

Du 1^{er} octobre au 31 mars :
ouvertes de 9h à 11h45 et de 13h à 16h15

Du 1^{er} avril au 30 septembre :
ouvertes de 8h30 à 11h45
et de 13h à 16h45.

Bossay-sur-Claise 06 40 65 97 04

Ouverte : lundi matin, mardi
après-midi, jeudi après-midi
et samedi après-midi

Descartes

06 40 65 96 85

Ouverte : lundi, mardi matin,
mercredi, vendredi, samedi

Le Grand-Pressigny

06 40 65 97 04

Ouverte : lundi après-midi
et mercredi après-midi
Jeudi matin et samedi matin

La Chapelle-Blanche St-Martin

06 40 65 96 35

Ouverte : mardi, jeudi,
vendredi, samedi

Loches 06 81 93 47 62

Ouverte du lundi au samedi
sauf mardi matin

Tauxigny 06 40 65 96 90

Ouverte : mercredi, vendredi,
samedi

Genillé 06 75 28 34 57

Ouverte : mardi matin,
jeudi matin,
samedi après-midi

Nouans-les-Fontaines

06 75 28 34 57

Ouverte : mercredi matin,
samedi matin



France Services

Vous accompagnent dans
toutes vos démarches
administratives.

Loches

02 47 19 82 36

efs@lochessudtouraine.com

Descartes

02 47 59 83 29

efs@lochessudtouraine.com

Ligueil

02 47 94 03 45

efs@lochessudtouraine.com

Preuilly-sur-Claise

02 47 59 83 29

efs@lochessudtouraine.com

Montrésor

02 47 91 43 21

montresor@france-services.gouv.fr

Reignac-sur-Indre

Permanence 02 47 19 82 36

Conseillers numériques :

cnfs@lochessudtouraine.com



Accueils de Loisirs (ALSH)

Chédigny

ALSH Le Mail enchanté
02 47 92 57 47

Cormery

ALSH Farandole
06 66 92 63 85

Descartes

ALSH Loches Sud Touraine
06 48 34 05 98

Ferrière-sur-Beaulieu

ALSH La Ribambelle
02 47 94 63 67

Genillé

ALSH Loches Sud Touraine
07 70 08 37 02

Ligueil

ALSH Loches Sud Touraine
02 47 92 09 47

Loché-sur-Indrois

ALSH Loches Sud Touraine
07 70 08 37 02

Loches

ALSH Aquilon
02 47 59 10 17

Manthelan

ALSH Loches Sud Touraine
02 47 92 16 99

Orbigny

ALSH Loches Sud Touraine
07 70 08 37 02

Preuilly-sur-Claise

ALSH Loches Sud Touraine
09 63 66 89 14

Reignac-sur-Indre

ALSH Puzzle
02 47 94 12 00

St-Jean-St-Germain

ALSH Les petits drôles
02 47 94 77 43

Tauxigny-Saint-Bauld

ALSH Pas de Lézard
02 47 92 19 81



Relais Petite Enfance

Descartes

09 66 98 90 62

petite-enfance.descartes@lochessudtouraine.com

Ligueil

02 47 59 15 71

petite-enfance.ligueil@lochessudtouraine.com

Loches

02 47 59 95 22

petite-enfance.loches@lochessudtouraine.com

Montrésor

06 49 62 04 82

petite-enfance.montrésor@lochessudtouraine.com



Retrouvez nos services sur cette carte !



Services Jeunesse et Accueils de Loisirs ados

Cormery

ALSH Ados Puzzle
02 47 37 33 09

Descartes

ALSH Ados
Loches Sud Touraine
07 70 06 03 79

Loches

Service Jeunesse
Loches Sud Touraine
06 29 91 18 44

Manthelan

ALSH Ados
Loches Sud Touraine
07 72 43 22 50

Montrésor

Service jeunesse
Loches Sud Touraine
06 85 35 76 32

Preuilly-sur-Claise / Yzeures-sur-Creuse

ALSH Ados
Loches Sud Touraine
07 88 27 16 61

Reignac-sur-Indre

ALSH Ados Puzzle
02 47 94 12 00



Information touristique

Loches

Office de Tourisme Loches
Touraine Châteaux de la Loire
02 47 91 82 82
info@loches-valdeloire.com

Montrésor

02 47 92 70 71
montresor
@loches-valdeloire.com

Le Grand-Pressigny

02 47 94 96 82
grandpressigny
@loches-valdeloire.com

Descartes

02 47 92 42 20
descartes
@loches-valdeloire.com

Siège de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine

12 avenue de la Liberté **Loches**
02 47 91 19 20

accueil@lochessudtouraine.com

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Service Déchets ménagers

57 rue Quintefol **Loches**

02 47 92 97 83

dechets@lochessudtouraine.com

Ouvert lundi, mardi, mercredi,
jeudi 8h45-12h30 / 13h30-17h15

Vendredi 8h45-12h30 / 13h30-16h15

Service eau potable & assainissement

4 rue de Corbery **Loches**

02 47 59 03 05

eau@lochessudtouraine.com

Ouvert du lundi au vendredi :
8h30-12h30 / 13h30-16h30

Point Information Jeunesse

20 avenue des Bas-Clos **Loches**

02 47 59 33 16 / 06 02 10 77 13

ou 06 49 49 51 84

pji@lochessudtouraine.com

Éducateurs de rue :

20 avenue des Bas-Clos
Loches - Déplacement sur l'ensemble
des communes.

Krystel : 06 49 63 46 72

krystel.lacour@lochessudtouraine.com

Fabien : 07 87 20 21 35

fabien.dubois@lochessudtouraine.com

Espace Parents LAPS

Fleur : 06 31 66 24 42

laps@lochessudtouraine.com

Maison des adolescents

20 bis avenue des bas Clos **Loches**

02 85 29 38 31

mda37.loches@montjoie.asso.fr
www.mda37.fr

Service Mobilités

mobilite@lochessudtouraine.com

Service gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

1 rue de la Coutellerie **Montrésor**
02 47 91 12 08

nvies@lochessudtouraine.com

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Pôle Social 24 bis avenue

du Général de Gaulle **Loches**

02 47 59 23 30

cias@lochessudtouraine.com

Permanences téléphoniques tous les
matins de 9h à 12h30 sauf le mardi.
Accueil uniquement sur rendez-vous
du lundi au vendredi

Service de développement économique

1 rue Viollet le Duc

ZA de Vauzelle **Loches**

02 47 91 93 93

economie@lochessudtouraine.com

Service de développement touristique et culturel

1 rue Viollet le Duc

ZA de Vauzelle **Loches**

02 47 91 93 93

tourisme@lochessudtouraine.com

culture@lochessudtouraine.com

Office de Tourisme

Place de la Marne **Loches**

02 47 91 82 82

info@loches-valdeloire.com

Améliorez votre logement avec Loches Sud Touraine

02 47 91 82 82

www.lochessudtouraine.com/logement

**La Mission Locale, pour les jeunes de 16 à 25 ans révolus, non scolarisés,
Présente sur Cormery, Montrésor, Descartes, Ligueil, Preuilly/Claise et Yzeures /Creuse.**



ALERTE

**Au vu de la situation économique et des baisses de subventions Etat,
votre Mission Locale est en **DANGER** !!!**



- **Accueillir et Ecouter, Informer et Conseiller :**
choisir un **métier**, comment construire un **projet**, trouver une **formation** et la financer, commencer et organiser sa **recherche d'emploi**...
- **Proposer des solutions** pour aider à résoudre les difficultés concernant l'accès à la **mobilité**, le **logement**, la **santé**, la **culture**, le **sport**...
- **Faciliter la mise en relation** avec les entreprises pour réaliser des **stages**, découvrir les secteurs d'activité, les métiers, décrocher un job...



**= 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans si en situation de handicap
= ni en emploi, ni en formation**

► **Un accompagnement personnalisé pour accéder à l'autonomie et à l'emploi**

- ✓ Participer à des activités et des ateliers
- ✓ Réaliser des stages en entreprises
- ✓ Percevoir jusqu'à 561€ / mois



La Mission Locale est également un
**Espace Validation des Acquis de
l'Expérience.**

A ce titre, elle reçoit toute personne qui
souhaite entreprendre une démarche
de **Validation des Acquis.**

Mission Locale SUD TOURAINE
1 Place du Maréchal Leclerc
37600 BEAULIEU LES LOCHES
02 47 94 06 46 contact@ml-tourainecotesud.fr

Du lundi au vendredi
09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
www.ml-sudtouraine.fr

<https://www.facebook.com/MiloLochois/>
[instagram.com/mission-locale-loches/](https://www.instagram.com/mission-locale-loches/)

FACE AUX DÉFIS DE DEMAIN, PLUS FORTS ENSEMBLE

Depuis le 1er janvier 2025, les associations ADMR de SAINT-BRANCHS, TAUXIGNY-SAINT-BAULD et MANTHELAN ont fusionné sous une nouvelle entité : L'association ADMR du VAL de l'ÉCHANDON

Pourquoi cette fusion ? Pour les bénévoles il s'agissait d'adapter le réseau associatif aux réalités d'organisation administrative. La responsable de secteur, Chantal VINCENT couvrait déjà le secteur des trois associations. Cette fusion s'est donc effectuée sans modification de l'organisation actuelle, dans les mêmes locaux et avec le matériel existant. La présence des responsables administratifs a été renforcée à partir de mars 2025 par l'arrivée de Myriam BELGHAZI comme assistante technique. L'entraide entre les salariés sur le secteur d'intervention s'en trouve simplifiée. Les bénévoles souhaitaient également faire face à la diminution de leurs effectifs en regroupant leurs compétences et leurs disponibilités.

L'ADMR du VAL de l'ÉCHANDON c'est donc maintenant : une responsable de secteur (Chantal VINCENT), une assistante technique (Myriam BELGHAZI), 26 salarié(e)s d'intervention à domicile soit 22.31 Équivalents Temps plein (ETP), 20 véhicules de service à disposition des salarié(e)s d'intervention à domicile et 9 bénévoles : Marie-Claude BOQUET, Maud CARATY (vice-présidente), Josette DESOUCHES (trésorière), Mireille GIRAULT, Noëlle GOUALLIER (secrétaire), Stéphanie LEFIEF, Alain MAURICE (président), Jean-Louis ROBIN (vice-président) et Marie-Thérèse ORIVEL.

Une activité de 27.457 heures à fin août 2025 sur un nouveau secteur d'intervention : BOSSÉE (6 dossiers et 176.75 heures), Le LOUROUX (7 dossiers et 644.50 heures), LOUANS (16 dossiers et 1177.50 heures), MANTHELAN (38 dossiers et 2552.25 heures), SORIGNY (53 dossiers et 7884 heures) SAINT-BRANCHS (71 dossiers et 11725.50 heures), TAUXIGNY-SAINT-BAULD (34 dossiers et 3171.50 heures) + 80 heures d'activité service famille sur TRUYES et VEIGNÉ.

L'association dispose de deux bureaux d'accueil : au 5, rue de la Poste à SAINT-BRANCHS, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h (Tél : 02 47 65 67 88) et au 10, impasse du Gué St-CYR à MANTHELAN, ouvert le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h.

Cette réorganisation et ce renforcement de la présence de l'ADMR sur notre territoire vont nous permettre de nous concentrer encore plus sur notre priorité : la primauté de la dignité de la personne. Prioriser l'autonomie sur la dépendance revient à remplir ce principe de primauté de la dignité de la personne. La personne très dépendante doit vivre pleinement le reste de sa capacité d'autonomie avec une prise en charge centrée sur cette dernière. C'est le principe même de la chaîne de solidarité de l'ADMR (bénévoles, personnels administratifs et d'intervention) qui a toujours mis en avant le projet de vie de la personne aidée. ■

L'équipe des bénévoles de l'ADMR du VAL de l'ÉCHANDON

LE CIAS : L'ACTEUR INTERCOMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE SUR LE TERRITOIRE LOCHES SUD TOURAINE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Loches Sud Touraine exerce la compétence « Action Sociale » à l'échelon intercommunal, en concertation avec les commissions communales d'Action sociale (CLAS) ou les référents locaux de chaque commune (67).

Le CIAS a un rôle de proximité, facilite l'accès aux droits et soutient les personnes en situation de précarité contre l'isolement, sur les plans alimentaires et financiers, en matière de mobilité et de santé... Ses missions sont les suivantes :

- Accueil, information, orientation et accès aux droits : actualisation d'un guide pratique du territoire,
- Aides alimentaires (mensuelles et d'urgence),
- Aides financières (secours financiers, secours mobilité d'urgence, prêts à taux 0%),
- Domiciliation : adresse administrative pour les personnes sans domicile stable,
- Instruction des dossiers d'aide sociale légale et obligation alimentaire par délégation du Conseil Départemental au titre

des 67 communes,

- Accompagnement social des publics en situation de précarité,
- Gestion de deux résidences sociales avec agrément de Foyer des jeunes travailleurs (FJT).

Le CIAS renouvelle ses actions pour 2025 - 2026 : Ateliers cuisine itinérants sur Ligueil d'octobre 2025 à janvier 2026 et autres communes courant 2026, prêt ou réparation de vélo (non électrique), opérations de solidarité des 28 et 29 novembre 2025. ■

Contacts :

Pôle social Simone Veil - CIAS Loches Sud Touraine
24bis, avenue du Général De Gaulle - 37 600 Loches

Permanences téléphoniques tous les matins de 9h à 12h30 (sauf mardi et samedi) au 02 47 59 23 30. Accueil uniquement sur RDV du lundi au vendredi.

cias@lochessudtouraine.com et www.lochessudtouraine.com

LE RELAIS PETITE ENFANCE, C'EST QUOI ?

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'informations et de ressources pour les parents et les assistant(e)s maternel(le)s. Il est aussi un lieu de rencontres et d'échanges pour les professionnels de l'accueil individuel pour lesquels il propose aussi un accompagnement à la professionnalisation.

Les parents ou les futurs parents seront accompagnés par le Relais :

- Pour leur recherche de mode d'accueil (assistant(e)s maternel(le)s, crèche...),
- Pour avoir des informations au titre des démarches administratives concernant la réglementation du contrat de travail avec leur assistant(e) maternel(le) ou

garde à domicile.

- Pour des questionnements relatifs à l'accueil de leur enfant

Les assistant(e)s maternel(le)s ou futurs assistant(e)s maternel(le)s peuvent se rapprocher du Relais Petite Enfance pour :

- Avoir des informations sur le métier et être accompagné(e)s dans leur nouveau projet
- Avoir des informations de 1er niveau concernant la réglementation et le droit du travail
- Mettre à jour leurs disponibilités

- Être accompagné(e)s vers des formations continues
- Être soutenu(e)s dans l'exercice de leur profession et tout questionnement relatif à l'accueil des enfants

Le Relais Petite Enfance propose tout au long de l'année, pour les professionnels de la petite enfance, des soirées d'informations, des conférences, des sorties, des spectacles vivants, des matinées d'éveil et des groupes travaillant sur l'analyse de la pratique professionnelle. ■

Pour plus d'informations sur le Relais Petite Enfance rendez-vous sur <https://www.lochessudtouraine.com/accueil-petite-enfance/>

LES ANTENNES DU RELAIS PETITE ENFANCE :

DESCARTES - Tél. : 09 66 98 90 62 - petite-enfance.descartes@lochessudtouraine.com

LIGUEIL - Tél. : 02 47 59 15 71 - petite-enfance.ligueil@lochessudtouraine.com

LOCHES - Tél. : 02 47 59 95 22 - petite-enfance.loches@lochessudtouraine.com

MONTRESOR - Tél. : 06 49 62 04 82 - petite-enfance.montresor@lochessudtouraine.com

ENVIRONNEMENT

LA VOIRIE ET LES TRAVAUX À TAUXIGNY-SAINT-BAULD EN 2025

L'éclairage public :

Durant le mandat 2020-2026, l'ensemble des lanternes d'éclairage public gérées par la commune a été remplacé dans les deux bourgs historiques. Les armoires de commande ont été reprises et remises aux normes électriques. Le matériel est passé en LED, source d'économies d'énergies pour la commune. Une fois les équipements de la Thibaudière rétrocédés par l'aménageur à la commune, il sera également possible de passer ces lanternes en LED. Chaque tranche de travaux a été financée en partie par le Fonds Vert ou le CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale). La dernière tranche correspond à la rue des Aliziers jusqu'à la rue du Pont Habert et du Four à Chaux pour cet hiver 2025-2026.

Les travaux de sécurisation et d'amélioration :

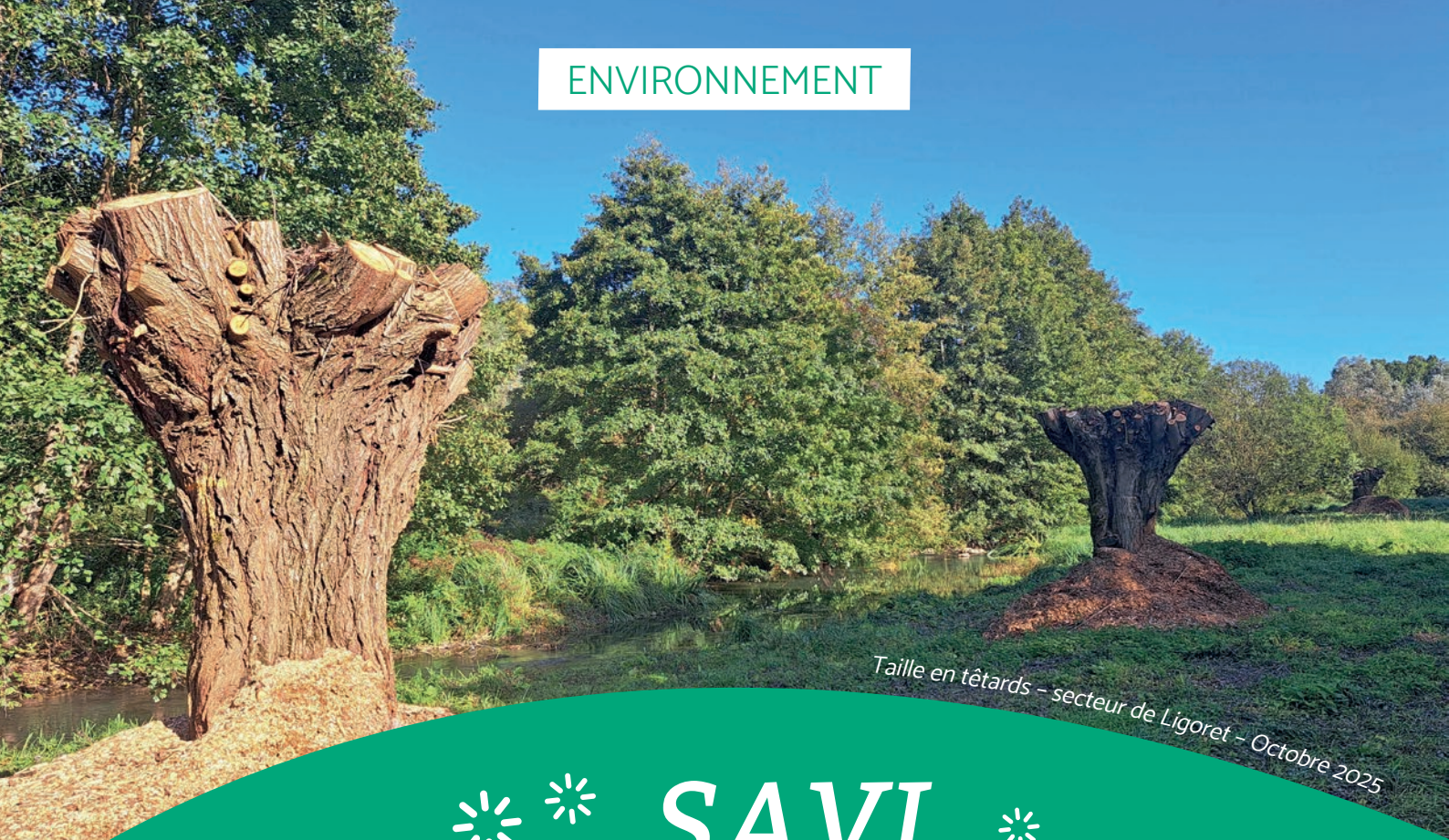
Rue Haute, entre la rue du Stade et la rue des Rochers, il a été réalisé un trottoir et une traversée piétonne afin de sécuriser le cheminement des piétons sur cette rue, et plus particulièrement les enfants allant à l'école depuis la rue des Rochers. Quelques petits aménagements ont été réalisés à proximité de l'école pour favoriser les cheminements des personnes à mobilité réduite. Les aménagements de sécurité ont été terminés à Montouvrin début 2025, avec la création d'un plateau surélevé et l'aménagement d'une aire de dépôt des voyageurs à la descente du car, en rentrant de Loches.



Les travaux d'entretien :

Fin 2024, les mauvaises conditions météorologiques ont empêché la réalisation de certains travaux de revêtement. Ces derniers ont été réalisés au printemps 2025 : route de Louans avec des couches en enrobé et des épaulements d'accotement en grave calcaire, des enduits sur la route des Brosses aux Litardières, ...

Antoine DOUCET
Conseiller municipal



Taille en têtards – secteur de Ligoret – Octobre 2025

SAVI

Les travaux de restauration de l'Echandon à l'aval du bourg de Tauxigny enfin finalisés

Dans le cadre de sa mission de Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA), le Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre (SAVI) intervient tout au long de l'année pour préserver et restaurer la qualité écologique des rivières du territoire. Ce travail de longue haleine concerne plus de 420 kilomètres de cours d'eau, incluant les 76 derniers kilomètres de l'Indre, entre Courçay et Avoine. Menées en collaboration étroite avec les collectivités locales et les propriétaires riverains, ces actions poursuivent un objectif clair : atteindre et maintenir le bon état écologique des rivières. Elles prennent la forme de travaux de restauration, de suivis réguliers et d'interventions sur les berges (enlèvement d'embâcles, fauches écologiques ou encore lutte contre les espèces invasives).

Un chantier majeur pour l'Echandon à Tauxigny-Saint-Bauld

Démarrés en 2023, les travaux de restauration de l'Echandon en aval du bourg de Tauxigny viennent de s'achever. Menée en partenariat avec les propriétaires riverains et la commune, cette opération a permis de restaurer plus de 920 mètres de cours d'eau, avec l'appui technique de l'entreprise STTP. Finalisés en juillet 2025, ces aménagements ont redonné à l'Echandon son gabarit originel, après plusieurs décennies de modifications humaines. Les effets attendus de ces travaux se feront sentir progressivement, au bénéfice de la nature comme des habitants : amélioration de la qualité de l'eau, meilleure recharge des nappes phréatiques, création de zones naturelles d'expansion des crues, limitant les risques

d'inondation en aval, réduction du réchauffement de l'eau, renforcement de la biodiversité aquatique et terrestre, et enfin préservation des usages existants.

Ce projet, d'un montant d'environ **120 000 € TTC**, a été financé grâce au soutien de plusieurs partenaires : Agence de l'Eau Loire-Bretagne (50 %), Région Centre-Val de Loire (20 %), Département d'Indre-et-Loire (10 %), et SAVI (20 %).

Entretien des parcelles communales en bordure de l'Echandon

En parallèle de ce chantier, plusieurs interventions ont été réalisées cette année sur la commune de Tauxigny-Saint-Bauld, soit par les agents du SAVI, soit par des entreprises spécialisées (voir photo)

- Enlèvement de plusieurs arbres tombés dans l'Echandon et taille de têtards, avec l'entreprise SMDA Environnement 41,
- Entretien des parcelles communales : **Île de Ligoret** (déroussaillage et entretien des rives) et **Battée du Moulin** : enlèvement des ligneux, déroussaillage, coupes préventives.

Grâce à ces actions coordonnées, l'Echandon retrouve progressivement un fonctionnement naturel propice à la biodiversité et à la prévention des risques. La commune de Tauxigny-Saint-Bauld et ses habitants bénéficieront durablement de ces aménagements au service de la qualité des milieux aquatiques. ■

Pour en savoir plus sur les missions et les services du SAVI, rendez-vous sur : www.savi37.fr



A.D.E.V.E.

L'ADEVE a 35 ans cette année ! N'est-ce pas un bel âge pour faire le point sur les actions menées depuis sa création ? D'ailleurs, qui se souvient de l'origine de l'existence de l'ADEVE, Association de Défense de l'Environnement de la Vallée de l'Echandon ?

Tout un programme qui remonte en 1990, l'association est créée alors pour s'opposer à un projet de centre d'enfouissement de déchets ménagers sur la commune de Tauxigny-Saint-Bauld, en limite des communes de Louans et Le Louroux. Les riverains proches du lieu d'implantation s'inquiètent des possibles répercussions sur l'environnement et se soucient de l'impact qu'aurait cette décharge sur le cours d'eau à proximité, l'Echandon. C'est ce petit cours d'eau qui prend sa source à Manthelan, et qui se jette dans l'Indre, au niveau de la commune d'Esves. Sur son parcours, ce sont 26 km de prairies, de bois, de cultures, de hameaux, de villages traversés. Autant de kilomètres de paysages et de villages menacés par les pollutions si ce projet de décharge avait été mené à son terme. Grâce à l'ADEVE, ce collectif créé pour s'opposer à cette installation, le projet ne verra pas le jour.

Forte de cette expérience, l'ADEVE décide de continuer à défendre la vallée de l'Echandon en menant des actions de prévention, d'information et d'entretien pour la protection de notre cadre de vie et de la biodiversité. 35 ans après, l'ADEVE ne faiblit pas ! Elle s'est même enrichie d'un jardin partagé, qui entre dans sa 5^{ème} année de fonctionnement ! Ce jardin est tenu par 3 jardinières et 1 jardinier, et peut encore accueillir au moins 4 autres personnes. Le jardin est collectif et les cultures sont réalisées en commun. Les aménagements existants et à venir sont réalisés par l'ADEVE. Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous arrêter au jardin partagé, à côté du cimetière, si vous nous y voyez.

Comme les années précédentes, l'ADEVE était présente aux côtés des élus de Tauxigny-Saint-Bauld pour l'organisation du ramassage des déchets de bords des routes qui a eu lieu

le 6 avril. 35 personnes ont participé à cette manifestation qui a permis le nettoyage de près de 25 km de routes départementales et le ramassage d'une cinquantaine de kg de déchets recyclables et non-recyclables et d'1,5 m³ d'encombrants. Notre association était présente également le 27 avril pour l'organisation de la bourse aux plantes, en mettant en relation les différents acteurs de cette manifestation qui a été une belle réussite cette année. Ce sont aussi 2 journées qui ont été consacrées à l'entretien du site de Ligoret et de la parcelle des Quatre Noyers, avec la participation des lycéens de la MFR de Noyant-de-Touraine. Par ailleurs la commune a sollicité l'ADEVE pour assurer la gestion du composteur partagé du cimetière de Tauxigny et une convention a été établie à cet effet.

Et pour clôturer l'année 2025, l'ADEVE, en partenariat avec la commune, prévoit une opération de reboisement de la parcelle de la Haute Borne (en face du lieu-dit « La Place »), avec la plantation d'une haie de 280 arbustes et 20 arbres de haute tige, ainsi que la réalisation d'une mare pour recueillir les eaux pluviales de ruissellement, afin de ramener de la biodiversité sur ce site. ■



Pour nous contacter : adeve.echandon@gmail.com

VOTRE COMITÉ DES FÊTES TOUJOURS À VOTRE SERVICE...



Nous sommes une joyeuse bande de Tauxibaldusiennes et Tauxibaldusiens dont la seule mission est d'animer notre belle commune et de créer des souvenirs ensemble !

L'année a commencé avec notre concours de belote, organisé le 26 janvier.

Une ambiance chaleureuse, des rires, et une belle journée partagée autour des cartes. Mention spéciale à notre benjamine de 13 ans, qui a bluffé plus d'un adversaire avec son talent ! Notez bien : notre prochain concours aura lieu le dimanche 1er février 2026. Venez tenter votre chance !

Toujours à la recherche d'animations encore plus inédites, nous vous avons proposé un voyage vers le futur ... Le 5 juillet 2025 plus de 1300 visiteurs ont franchi les portes du Futur aux côtés de nos amis Martiens venus en renfort. Seront-ils là également l'année prochaine ? Côte buvette



certain ont même osé goûter à des insectes en guise de hors d'œuvre avant de poursuivre la soirée parmi de nombreux exposants locaux. Rendez-vous le samedi 4 juillet 2026 pour notre prochaine édition !

Nous avons terminé cette année par notre célèbre randonnée Dé-Taux qui vous a proposé de nouveaux parcours pour découvrir, à pied ou en VTT, les magnifiques paysages de notre belle vallée. Amis randonneurs et vététistes, nous vous attendons nombreux pour la 9ème édition, le dimanche 28 septembre 2025.

C'est grâce à votre présence et vos encouragements que nous continuons à innover et à vous proposer toujours plus d'animations. Un immense MERCI à toutes et à tous, et à très vite pour de nouvelles aventures ! ■

CONTACTS :

- Facebook : Comité des Fêtes de Tauxigny-Saint-Bauld
- Mail : tauxignycomfete@gmail.com

Virginie POUPEAU

Présidente du Comité des Fêtes de Tauxigny-Saint-Bauld

FLEURISSEMENT

Quelle joie que d'entendre des habitants, des visiteurs, des « voisins de commune » qui traversent la nôtre tous les jours, faire part de leur plaisir de profiter de la mise en valeur des bourgs ! Fleurs en massifs ou en jardinières, arbres et arbustes, fleurissement de murs, mobilier urbain, tout est fait pour respecter le côté rural du territoire tout en le valorisant.

Cette année n'a pas été une exception, et cette mise en valeur est réfléchie et organisée : des vivaces plus nombreuses que des annuelles, des plantes choisies pour des mélanges de couleurs agréables à l'œil, mais aussi, pour beaucoup, pour leur résistance à la chaleur et à la sécheresse et permettre un arrosage raisonné. Des arbres ont été plantés dans la cour de l'école, près du terrain de boules ou du pumptrack, de manière à créer plus d'ombre (mais il faut leur donner le temps de grandir !).

Un jury régional est venu évaluer cet aspect de la commune le 18 août, une visite d'un peu plus d'une heure, qui a valu de nombreux compliments sur le travail effectué, pour la sélection des plantes, l'attention portée aux ressources en eau et à la biodiversité, à l'application du « zéro phyto », à l'enherbement des cimetières, aux projets de plantation d'arbres, mais aussi le décor créé grâce à l'exposition des grandes photos de l'Atrium (merci aux artistes !), dont le thème était justement cette année le petit patrimoine. Tout cela nous permet de conserver notre label 1 fleur des Villes et Villages Fleuris, et



d'être à quelque chose près lauréat de la deuxième fleur, objectif à atteindre. Et c'est à juste titre que le jury a félicité l'équipe des agents techniques pour leur travail, Thomas Toussaint, Christian Oligo, David Arnault et Alan Poupeau, bravo et merci à eux : par tous les temps, leur motivation est sans faille, et ils participent aussi à des formations pour toujours progresser.

Les jurés auraient toutefois aimé que plus de maisons soient embellies par des fleurs dans les jardins, les cours, sur les balcons ou les appuis de fenêtres, ce qui donne un attrait supplémentaire au coup d'œil général. De surcroît, cela permet de participer au **Concours des Maisons Fleuries**, et c'est toujours un plaisir pour les élus que de récompenser les lauréats qui contribuent avec bonheur à la mise en valeur de la commune. Le travail va continuer dans ce domaine de l'embellissement, des projets sont en cours... ■

Elisabeth VIALLES
Adjointe

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales est une association composée de 6 bénévoles, de 2 intervenants sportifs, une intervenante « chant » et d'une équipe d'animation composée d'une responsable de la structure d'accueil périscolaire et d'accueil de loisirs ainsi que de 6 animatrices. L'association propose les services périscolaires pour les enfants scolarisés dans les écoles de Tauxigny-Saint-Bauld et le service d'accueil de loisirs.



Les bénévoles de notre association sont des parents « super-héros » qui œuvrent également en participant à la vie locale de la commune de Tauxigny-Saint-Bauld et en organisant 4 événements annuels : le carnaval en lien avec l'association AP2G, l'après-midi « jeux », la fête de l'AFR et les traditionnelles photos de Noël prises par une photographe professionnelle.

L'association propose également un panel d'activités sportives, culturelles et de loisir allant du yoga à la gym pour les adultes et de l'éveil multisports à la gymnastique rythmique pour les enfants. Les activités proposées sont ouvertes à tous et sont proposées à des tarifs très compétitifs avec des intervenants de qualité. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des renseignements sur les activités et pour vous inscrire !

Vous pouvez retrouver la plaquette des activités proposées sur la page Facebook « association Familles Rurales Tauxigny-Saint-Bauld » ainsi que nos actualités. Les bénévoles se rencontrent tous les deux mois afin de gérer le quotidien de l'association et d'organiser les événements auxquels vous êtes tous conviés à participer dans une ambiance conviviale, familiale et chaleureuse.

Si vous aimez organiser des événements et que vous souhaitez apporter votre aide à l'association Familles Rurales, vous pouvez nous contacter par mail à caaftrauxigny@gmail.com afin de devenir bénévole. Nous vous attendons nombreux ! Si vous souhaitez apporter une aide financière à l'association, vous pouvez envoyer vos dons par chèque à l'association Familles Rurales, rue du Stade 37310 TAUXIGNY-SAINT-BAULD. Une réduction d'impôts vous sera octroyée. Nous espérons vous voir nombreux à nos événements et/ou à nos activités. Nous serons également ravis de vous accueillir en tant que bénévole pour continuer à proposer des services et à participer au dynamisme de la commune. ■

Le Bureau.

ATRIUM LIEU DE RENCONTRES, DE CULTURE SANS PRÉTENTION

Les photos dans les rues des bourgs de Tauxigny et de Saint-Bauld, de juin à novembre sont le travail des chasseurs d'images de l'Atrium. Chaque année, un thème. En 2025, c'est le petit patrimoine du Val de Loire. Et si vous fréquentez la bibliothèque, vous découvrirez des petits formats sur le même thème.

L'Atrium, c'est aussi le patchwork, animé par Carole Drouet. Les quilteuses se réunissent tous les jeudis. La réputation de cette section permet d'organiser des journées de l'amitié, comme ce fut le cas début octobre, où la salle polyvalente a accueilli 80 personnes venant de plusieurs clubs de la région.

L'Atrium, organise aussi tous les 3 ans une exposition permettant aux artistes de Tauxigny-Saint-Bauld et alentour de présenter leurs œuvres. La dernière a eu lieu en septembre et, en plus des photos et surtout du patchwork, les visiteurs ont pu découvrir des sculptures, des peintures originales et variées. Sylvie Riclet, peintre réputée et amie, a même fait une démonstration des techniques de l'aquarelle, passionnante... et très suivie.

Enfin l'Atrium, ce sont aussi quelques sorties pour découvrir des lieux, des événements variés, parce qu'à l'Atrium, nous apprécions la diversité... et la culture populaire et régionale. ■



Bernard Lriverend
bernardlriverend@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE ET L'ASSOCIATION « LES MOTS EN FÊTE »

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 16h à 18h45, le vendredi de 16h15 à 18h45 et le samedi de 9h45 à 12h30, dans l'ancienne école de Tauxigny, 69 bis, rue de la Liberté. Une dizaine de bénévoles tiennent les permanences, vont choisir et chercher les livres prêtés par la bibliothèque départementale de Loches, enregistrent et trient tous ces livres, ... Elles suivent l'actualité littéraire, se réunissent et préparent les commandes chez les différents libraires concernés. Les nouveautés sont achetées chez l'un ou l'autre libraire de Loches. Les livres « large vision » sont commandés sur un site spécialisé. Les bénévoles suivent régulièrement des stages de formation.

Ces bénévoles gèrent un service communal. La commune fournit le local et doit en assurer le fonctionnement et l'entretien. La Commune finance également les achats de livres et de mobilier. La Commune règle également la cotisation pour mettre à la disposition des lecteurs l'application Nom@de. Ces bénévoles essaient de faire de cette bibliothèque un lieu sympathique où se rencontrer, et aussi échanger sur les lectures ou autres sujets. Tous les habitants sont les bienvenus et l'inscription est gratuite. Chacun peut emprunter 5 livres pour 3 semaines.

La bibliothèque de Tauxigny-Saint-Bauld bénéficie des services de la bibliothèque départementale. Vous pouvez réserver en ligne <https://bibliotheque.touraine.fr> et vous recevrez le livre, la BD ... à la bibliothèque communale, après un temps plus ou moins long. Vous pouvez aussi utiliser sur ce site l'application Nom@de, pour les films, les livres, les journaux ...



Par ailleurs, l'association « les Mots en fête » organise les animations faites à la bibliothèque. En 2025, les activités suivantes ont été organisées :

- La « Dictée » et son quizz où personne ne se prend la tête,
- L'exposition sur les Oiseaux qui a beaucoup plu aux enfants,
- L'exposition-vente d'albums jeunesse en partenariat avec la FOL,
- Pour la première fois, en octobre, un escape Game pour les jeunes.

En 2026, nous recevrons le 23 janvier l'écrivaine Sylvie POULIQUEN. Nous referons la Dictée et son quizz, ainsi qu'une exposition sur les Femmes d'Exception ...

Nous recherchons toujours des bénévoles.

Faites vivre votre bibliothèque !!! ■

Les Bénévoles

La commune en fête

Les années se suivent et se ressemblent, les animations festives restent toujours présentes dans notre commune, de nombreuses occasions sont offertes pour se réunir et partager de bons moments.

C'est bien entendu de saison, début janvier, de commencer par se retrouver aux Vœux du Maire, pendant que photos et vidéos rappellent les rendez-vous écoulés. Les lauréats du Concours des Maisons Fleuries reçoivent leur prix, un encouragement à l'arrosage raisonné, des oyas. La soirée se poursuit autour d'une délicieuse galette qui accompagne le verre de l'amitié.

Le printemps débute à peine qu'arrive déjà la Chasse aux œufs le samedi de Pâques. La pluie s'invite pour accompagner les nombreux enfants qui envahissent les pelouses de l'observatoire. Un partage équitable se fait à la fin. Deux enfants, les découvreurs des œufs « magiques », repartent chacun avec un grand sujet en chocolat et un livre adapté à leur âge, sans oublier une grosse médaille d'or (toujours en chocolat !).

Vite, vite ! Les invités se pressent pour le Repas des Aînés, ils sont plus nombreux que d'habitude, mais tout aussi heureux de se retrouver par affinités autour des tables. Ils savent que, cette année encore, le talentueux Edouard Wehrlin est en cuisine : comme toujours, il régale tout le monde avec des mets tout en finesse. Les applaudissements nourris en fin de journée le remercient, lui et son équipe. L'animation est assurée par un humoriste-imitateur, Pascal Fleury et sa comparse, pour faire rire et chanter toute la salle, avec quelques invités participant malgré eux, mais de bonne grâce, au spectacle.

L'été était en avance, et c'est après une très chaude semaine que la soirée Ciné Plein Air peut se tenir au stade le 21 juin. Bien avant l'heure de la projection du film *Un p'tit truc en plus*, le public est au rendez-vous pour pique-niquer sous les tilleuls, avec les provisions apportées ou grâce aux délicieuses fouées ou pizzas préparées par le foodtruck présent. Les

boissons

fraîches et les

glaces proposées

par les Jeunes Sapeurs-

Pompiers ont autant de succès

que le film, pour des spectateurs profitant

sur des fauteuils, des transats ou à même le sol d'une douce soirée d'été et d'un film qui les met en joie.

Mais, comme dans beaucoup de communes, le point d'orgue de l'année est le 14 juillet ! La fête s'ouvre par la troisième édition de la Course de Caisses à Savon, alignant cette année moins de participants, mais attirant un public toujours aussi enthousiaste, qui sait apprécier le spectacle proposé par ces drôles d'objets roulants, mais aussi la buvette du Jumelage des Sapeurs-Pompiers du Lochois. Pas le temps de souffler, après la remise des prix, le chef du Centre de Secours, Julien Oligo, assisté de Mathieu Thibault, responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers, présente son effectif à Jean-Louis Robin, Maire. Puis, comme d'habitude, tous se retrouvent autour de l'apéritif offert par la municipalité, le repas sur la place de la Mairie, la retraite aux flambeaux, le tout animé par la musique de Joël Samuel. Et aucun ne néglige la buvette tenue par l'AS Tauxigny. Mais la prudence due à la période de sécheresse qui a sévi peu de temps auparavant, fait que le feu d'artifice est le grand absent de cette journée, il animera la fin d'année.

Pour finir les festivités de l'été, c'est par une belle soirée que la simplicité, la convivialité, le plaisir d'être ensemble, règnent le soir du Café Ephémère, dans une ambiance rythmée par les chansons d'Agathe, chanteuse venue en voisine de Reignac, alternant scène et déambulations entre les tables, faisant chanter ceux qui le veulent. Pendant ce temps, la file d'attente s'allonge devant le foodtruck de Davy Oblé, venu lui aussi en voisin, de Chambourg, avec de (trop !) savoureux burgers faits maison, mais aussi des salades, un plat cuisiné et des desserts. L'Île au But s'occupe de la buvette.

Avant le traditionnel Forum des Associations, la fresque murale sur les anciens vestiaires du stade a été inaugurée, en présence d'autorités et de beaucoup des enfants et enseignants de l'école qui sont à l'origine de ce projet, réalisé par un graffeur de réputation nationale et internationale, Monsieur Plume.

L'année se termine par le Marché de Noël, avec encore plus d'exposants, des fidèles mais aussi des nouveaux, toujours des artisans ou producteurs locaux, en présence du Père Noël bien entendu, pour rencontrer les enfants sages ! Et tout le monde se retrouve autour des crêpes et des boissons chaudes de l'AP2G, l'association des Parents d'Elèves. ■

Elisabeth VIALLES

Adjointe



« LES JEUX POLÉMIQUES » PIÈCE ÉCRITE ET JOUÉE PAR LA TAUXIBALDUSE !

En mars 2025, la Tauxibalduse vous a proposé sa pièce « Les Jeux polémiques ». Plus de 400 spectateurs sur les 4 représentations faites à Tauxigny ont été transportés dans un Paris actuel occupé. Des athlètes défilant en rang serré dans les rues de la capitale, et se faisant acclamer par des hordes de touristes. Certains parisiens s'en réjouissent tandis que d'autres, indignés, préfèrent fomentier des actes de résistance.

C'est dans ce contexte que Dominique et Vanina, gérantes d'une salle de fitness, ouvrent les portes de leur appartement et dévoilent une troupe de locataires aux origines très variées, aux ambitions parfois opposées mais surtout à l'identité douteuse. Entre un couple qui n'est ni artiste ni canadien, une marathonnienne russe, une influenceuse qui n'est ni jeune, ni brésilienne ou un oncle qui n'est peut-être pas aussi péruvien qu'il en a l'air, vous avez pu suivre de l'intérieur la compétition internationale de l'année, les Jeux Zolympiques ! Nous vous remercions chaleureusement pour l'accueil que vous avez réservé à notre création ! Nous avons pris énormément de plaisir à interpréter cette pièce devant vous !

donnons une année pour réfléchir à une nouvelle proposition voire un nouveau concept pour 2027. Toutes les personnes qui souhaitent se joindre à nous pour mener à bien cette réflexion sont les bienvenues. Cette association qui existe depuis plus de 70 ans ne doit pas s'éteindre car le théâtre est vecteur de partage et d'émotion... et nous sommes fiers d'apporter des rires et de la joie aux spectateurs qui viennent pour passer un bon moment en famille ou entre amis. Les bénéfices des représentations sont en grande partie versés à l'école de Tauxigny-Saint-Bauld pour aider au financement de projets pédagogiques avec les enfants de notre village.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez tenter l'aventure théâtrale ou si vous avez d'autres talents (couture, décoration, son, lumière...), nous serons ravis de vous rencontrer et de construire de nouveaux projets avec vous... Nous vous remercions pour votre fidélité et votre soutien depuis toutes ces années et nous avons hâte de vous retrouver ! ■



La troupe ne jouera malheureusement pas en 2026 par manque de comédiens. Nous nous

Pour La Tauxibalduse :
Agnès PANZANI, présidente et Charline DUPUY, trésorière
Mail : tauxibalduse@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE TAUXIGNY-SAINT-BAULD (AP2G)



QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes l'association de parents d'élèves de TAUXIGNY-SAINT-BAULD, nous sommes bénévoles, et organisons des manifestations ayant pour but de récolter des fonds pour l'école.

QUE FAISONS-NOUS ?

L'AP2G répond présente durant l'année 2025/2026 :

- **Octobre 2025 :**
 - Vendredi 31/10/25 : Boum d'Halloween
- **Décembre 2025 :**
 - Samedi 06/12/2025 : Marché de Noël avec vente de crêpes et de boissons chaudes. Nous ne recommanderons pas de sapins cette fin d'année 2025.
- **Printemps 2026 :**
 - Samedi 21/03/26 : Carnaval en collaboration avec l'Association Familles Rurales
 - Dimanche 29/03/26 : Bourse puériculture
- **Juin 2026 :** Fête de l'école
- **Toute l'année** lors d'événements pour vendre des gâteaux,

crêpes et boissons.

- Une vente de Saint Nectaire aura lieu durant l'année scolaire 2025/2026.

NB : les dates des manifestations peuvent être modifiées.

POURQUOI ?

Ces manifestations nous permettent de récolter des fonds pour participer aux sorties et aux projets de l'école ! Le tout dans une ambiance conviviale, en toute simplicité où chacun est entendu et peut apporter ses idées, sa bonne humeur et son énergie à hauteur de ses disponibilités !

COMMENT POUVEZ-VOUS NOUS REJOINDRE ?

Il suffit d'être parent d'élève(s) de l'école de Tauxigny-Saint-Bauld, l'accès à l'association est libre, nous nous réunissons ponctuellement pour la préparation des manifestations. Contactez-nous pour devenir bénévole par mail asso.ap2g@gmail.com ou venez à notre rencontre lors de manifestations, nous échangerons avec plaisir ! ■

Le Bureau

LES SAPEURS-POMPIERS DU CENTRE D'INTERVENTION ET DE SECOURS DE TAUXIGNY : CITOYENS ENGAGES AU SERVICE DE TOUS



Le CIS Tauxigny se compose d'un effectif de 16 Sapeurs-Pompiers, tous volontaires. Ils jouent un rôle essentiel dans la protection et la sécurité de la population de notre commune et celles des alentours. Ce sont 3 femmes et 13 hommes qui, en parallèle de leur vie familiale et obligations professionnelles, s'engagent avec courage et dévouement pour porter secours à des personnes, des biens, des animaux ... de jour comme de nuit.

Que ce soit pour des incendies, des accidents de la voie publique ou encore des missions de prévention, leur engagement est constant. Ils participent également comme toute association à la vie locale de la commune avec les défilés du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre ainsi qu'aux différentes manifestations sportives. Sans eux, il serait impossible d'assurer une couverture opérationnelle sur l'ensemble du territoire, notamment en milieu rural.

DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, C'EST POSSIBLE !

Comme vous avez pu le constater par l'intermédiaire de notre banderole publicitaire, la caserne locale est toujours à la recherche de nouvelles recrues. En 2025, un citoyen a souhaité s'engager en rejoignant la section. Alors si vous aussi, vous avez entre 16 et 55 ans, que vous êtes en bonne condition physique et motivé par l'idée de servir votre commune, n'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez également nous rencontrer pour échanger, poser des questions, découvrir les équipements chaque vendredi soir à partir de 18h30 lors de nos prises de garde au centre de secours. ■

Chef de Centre : Julien OLIGO : 06 81 27 10 77
Présidente de l'Amicale : Cécile BLONDEAU : 06 19 46 51 33

LA SECTION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE TAUXIGNY : UNE JEUNESSE ENGAGÉE ET DYNAMIQUE



La section des JSP accueille chaque année des jeunes, garçons et filles, de 12 à 18 ans, motivés à apprendre les gestes qui sauvent et à se former pour un jour intégrer les rangs des sapeurs-pompiers volontaires.

Une année rythmée par de nombreuses activités : en 2025, la section est composée de 2 filles (Lésia et Anaïs) et 4 garçons (Quentin, Samuel, Mathys et Noah). Encadrée avec rigueur et bienveillance par une équipe de sapeurs-pompiers expérimentés, les JSP participent à de nombreuses activités tout au long de l'année telles que les cross départementaux, le concours d'athlétisme et parcours sportif, le concours de manœuvre et une démonstration publique, les cérémonies commémoratives et la sortie récréative de fin d'année. Ces événements sont autant d'occasions pour nos jeunes de montrer leur savoir-faire et leur détermination, mais aussi de sensibiliser le public à l'importance de l'engagement des pompiers.

Durant quatre années, les jeunes suivent une formation complète axée sur le secourisme, les techniques d'intervention et la préparation physique. Ils se retrouvent les mercredis soir pour des entraînements physiques et les samedis matin pour les apports techniques et théoriques. Ce parcours se conclut par le Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier, véritable passeport pour l'avenir.

Envie de rejoindre la section des JSP ? C'est une année prometteuse pour la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Tauxigny avec de nouvelles recrues inscrites. Félicitations à elles pour leur motivation et un grand merci à l'encadrement pour son investissement. Tu as entre 12 et 16 ans, tu veux apprendre à sauver des vies, relever des défis et t'engager pour ta commune ? ■

Plus d'informations, contacter :
Mathieu Thibault, responsable
de la section des JSP au 06 73 79 39 73.



Du côté de * * * **NACEL** * * *

En 2025, l'offre culturelle proposée par notre structure de développement culturel dans les 9 communes adhérentes s'est située dans la droite ligne de ce que nous avons à cœur de proposer chaque année. Nous avons accueilli 17 spectacles tout public, soit deux par communes (l'un est reporté en 2026), et organisé pour les enfants et adolescents le festival « Côté Jardin » au mois de mars et « Jardin d'Automne » aux vacances de la Toussaint.

Nous ne pouvons revenir sur nos activités de 2025 sans signaler la belle réussite de cette édition de « Côté Jardin ». Si sept représentations ont été proposées sous le beau chapiteau de la P'tite Fabrique de Cirque implanté à proximité de l'école de danse de Beaulieu-Lès-Loches, huit spectacles ont été donnés dans les salles municipales des communes de Dolus-le-Sec, Chédigny, Tauxigny-Saint-Bauld, Genillé, Chambourg-sur-Indre et Reignac-sur-Indre. La fréquentation, avec plus de mille spectateurs (parents et enfants), les retours élogieux des jeunes spectateurs et des adultes accompagnateurs (parents, animateurs et enseignants) sont des éléments qui attestent de la belle réussite.

En ce qui concerne la programmation tout public de cette année, la qualité des spectacles proposés a été au rendez-vous. La diversité des modes d'expressions (théâtre classique, contemporain, musique, théâtre de rue, cirque contemporain...) a contribué à attirer nombre de spectateurs. A la fin de cette année nous devrions atteindre 1700 fauteuils soit une fréquentation meilleure que celle d'avant COVID.

Nous ne rentrons pas dans le détail de cette programmation 2025, mais nous nous permettons un focus sur la venue à Tauxigny-Saint-Bauld de Yannick Jaulin le 26 avril dernier. Il faut dire que la venue de ce grand comédien et conteur nommé aux Molières 2020 était envisagée depuis de nombreuses années. Et, le public a été au rendez-vous puisque la salle polyvalente affichait complet.

Emmanuelle Lamy qui a été chargée de développement ces trois dernières années a quitté notre association en juillet dernier. C'est Anaïs Joubert qui lui succède depuis le mois d'août dernier. Comme toutes les structures du monde de la culture, l'équipe de NACEL se heurte à la raréfaction des subventionnements. Nous devons gérer notre projet de façon prudente et avec beaucoup de rigueur.

En mars 2026, auront lieu les élections municipales et donc, le renouvellement des administrateurs de NACEL représentant les Conseils Municipaux. Nous formulons le souhait que les nouvelles équipes municipales poursuivent l'engagement de leurs municipalités pour la pérennisation du projet de « centre culturel éclaté » sur notre territoire qui est porté par NACEL depuis 26 ans.

En cette fin d'année, l'équipe de NACEL travaille activement à la mise en place de la programmation de l'année prochaine. Le festival jeune public sera organisé en mars.

Cette prochaine programmation sera consultable sur notre site internet vers le 15 décembre et la plaquette du premier semestre sera distribuée vers le 5 janvier 2026. ■

LE JUMELAGE DES SOLDATS DU FEU DU LOCHOIS

Du 13 au 16 juin 2025, nous avons fait le voyage vers Wermelskirchen, ville de 34 673 habitants située à une trentaine de kilomètres au nord-est de Cologne et jumelée avec Loches depuis 52 ans, pour rejoindre nos amis Allemands.

Au programme du 47ème anniversaire, nous sommes allés à Wuppertal où nous avons emprunté le célèbre et unique métro suspendu pour se rendre au très beau zoo de Wuppertal pour la journée. Un pique-nique était organisé pour le repas du midi. Retour par le métro suspendu pour rejoindre les minibus. Le lendemain, nous sommes allés visiter une fauconnerie et nous avons assisté à un spectacle de rapaces. Le reste du séjour était consacré, en groupe, à des jeux, des échanges, des repas typiques allemands avec, bien évidemment, la bière de Cologne : la Kölsch.



Du 12 au 15 juin 2026, nous les recevrons à notre tour pour la 48ème année. Pour financer une partie du programme de ce week-end, nous avons organisé la buvette avec snack à l'occasion de la course de caisses à savon du 14 juillet 2025.

Les personnes qui désirent participer à ce jumelage sont les bienvenues. Il faut être ou avoir été pompier, volontaire ou professionnel et avoir un très bon esprit de camaraderie. Les échanges doivent être bilatéraux, toute personne étant reçue doit obligatoirement recevoir et la différence de langue n'est pas un obstacle. Vous pouvez demander des renseignements par mail : jsfl-tauxigny@orange.fr ou par téléphone : 06.47.09.68.09. ■

Christophe BARRIER
Président

PUZZLE

Ça se passera chez nous, près de chez vous ! Quelques éléments à vous donner concernant les projets 2026 de l'association.

- La création d'un conseil des jeunes de Puzzle, auquel pourront se joindre tous les ados habitant sur le territoire afin de donner des idées, monter des projets...
- Lors de chaque vacances et toute l'année scolaire, toujours de nouvelles idées d'activités pour les enfants que nous accueillons.
- Notre espace de vie sociale basé à l'Agora, toujours ouvert pour toutes les bonnes idées des habitants (voyages, visites de châteaux, musées, soirées à thèmes ...).
- Notre conseiller numérique toujours présent pour vos besoins en accompagnement informatique.

Bien sûr, nos événements incontournables : Puzzle en Fête qui se tiendra le 6 juin à la salle des 3 Abeilles à Reignac-sur-Indre, le concert de l'été le 3 juillet ... Nous vous invitons à participer à notre Assemblée Générale qui est prévue le vendredi 27 mars 2026. Ce moment partagé vous permettra d'en savoir plus sur nos activités et notre fonctionnement.



L'association Puzzle continue de proposer des activités et des services riches et variés pour tous les publics, en lien étroit avec nos partenaires.

Nous restons ouverts à tous les publics. N'hésitez pas à nous contacter ! ■

Le Bureau

GROUPEMENT DE CHASSE DE TAUXIGNY



Bonjour à tous les habitants de notre belle commune de Tauxigny-Saint-Bauld,

Le Syndicat de Chasse de Tauxigny compte cette saison 40 adhérents. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux actionnaires dont deux nouveaux administrateurs. La lutte contre les prédateurs faisant partie de notre rôle de régulateur, nous accentuons cette année le prélèvement du sanglier, de plus en plus présent sur notre commune, afin de limiter les dégâts sur les cultures.

L'ensemble des chasseurs et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. ■

Pascal CHAUMEAU
Président

ENFANCE JEUNESSE

UNE FRESQUE HAUTE EN COULEURS POUR CÉLÉBRER NOTRE VILLAGE

Au printemps 2025, l'ancien vestiaire de foot situé au stade de Tauxigny-Saint-Bauld a connu une métamorphose artistique et collective. Ce bâtiment, longtemps considéré comme une verrue sur le chemin de l'école et situé au cœur de l'ensemble composé de la salle polyvalente, du city stade, du stade et de l'aire de jeux, est désormais un véritable support d'expression et de beauté grâce à une fresque réalisée par les élèves de l'école communale, de la maternelle au CM2, accompagnés du graffeur local **Monsieur Plume**.

Pensée comme le déroulement d'une journée dans notre village, la fresque s'étend sur trois côtés du bâtiment et invite à une promenade visuelle à travers les paysages et les symboles de Tauxigny-Saint-Bauld.

- **Le matin**, tout commence avec l'eau : l'Echandon serpente paisiblement, une grenouille se repose sur un nénuphar, et les couleurs claires évoquent la douceur matinale.

- **La journée** s'anime à la campagne : arbres, champignons, chemins de promenade et animaux familiers comme l'écureuil, le renard, le lièvre, l'outarde canepetière, les escargots, les papillons composent une scène vivante et éclatante. A la demande des enfants de l'école, un petit camion de pompiers y figure également, clin d'œil au centre de secours qui occupe une place essentielle dans la vie locale.



- **La nuit** enfin se dévoile dans des teintes plus sombres, où l'observatoire astronomique et les étoiles brillent, rappelant notre lien avec le ciel et la curiosité scientifique.

Ce projet artistique a été inauguré le **5 septembre dernier**, en présence des enfants, de leurs enseignants et de Monsieur Plume, qui a su guider les élèves avec bienveillance et enthousiasme tout au long de cette aventure créative. Les enfants sont très fiers de leur œuvre, qui embellit désormais le stade et témoigne de leur engagement pour leur commune.

Cette fresque est bien plus qu'une décoration : elle est le fruit d'un travail collectif, d'un apprentissage artistique et d'un attachement profond à notre territoire. Bravo à tous les petits artistes et à leurs accompagnateurs pour cette réalisation inspirante ! ■

Charline DUPUY
Adjointe aux affaires scolaires

LE BUISSON AU GALOP



L'association entame une nouvelle étape de son développement avec le renouvellement de son bureau. La nouvelle équipe est présidée par Henri GERMAIN, accompagnée de Manuella FILLON en tant que vice-présidente, de Philippe FOUQUET en président d'honneur, de Louise ROUILLARD au poste de secrétaire, de Valérie GERMAIN comme vice-secrétaire, de Nathalie CARDIN en qualité de trésorière et de Cécile HUGUET en tant que vice-trésorière. Cette nouvelle équipe pleine d'enthousiasme et d'énergie, met en place une organisation repensée afin de porter de nouveaux projets et de donner un souffle neuf aux activités proposées.

L'année 2026 s'annonce riche, des nouveautés, des nouveaux projets, avec de nombreux rendez-vous sportifs ouverts aux amateurs, aux clubs, et au public handisport. Plusieurs concours seront organisés tout au long de l'année :

- 22 mars 2026 : Concours Amateur de dressage handisport, club et poney,
- 29 mars 2026 : Concours Poney Games ouvert pour les enfants et les adultes,
- 26 avril 2026 : Concours CSO et Dressage – étape du challenge départemental,
- 21 juin 2026 : Finale du challenge départemental CSO et Dressage,
- 20 septembre 2026 : Concours CSO et Dressage – étape du challenge départemental,
- 3, 4 et 5 octobre 2026 : Concours amateurs, venez fêter avec nous la 10^e édition !

Le bureau et les bénévoles sont impatients d'accueillir participants, sponsors et spectateurs lors de ces événements sportifs et conviviaux, qui feront vivre notre commune tout au long de l'année. ■

Le Bureau.

CLUB DE PETANQUE « L'ILE AU BUT »



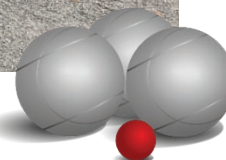
Notre club de pétanque avec ses 54 adhérents, saison 2025, a pour but de réunir plusieurs générations, dans un contexte très convivial, à la pratique de la pétanque en doublette ou en

triplette, de début avril à fin octobre. Tout cela se joue sur les six terrains communaux ainsi que 8 terrains supplémentaires sur la piste d'athlétisme qui a été remise en état, avec l'ajout de gravillons effectués par les agents municipaux, et avec la collaboration des adhérents de l'Île Au But.

Notre concours annuel de juin en doublette a réuni 32 équipes, ce qui est très satisfaisant. Une rencontre Interclubs

a eu lieu avec Dolus le 26 Avril puis retour à Tauxigny-Saint-Bauld le 13 septembre, dans la bonne humeur et l'esprit d'équipe.

Les inscriptions 2026 auront lieu le 1^{er} jeudi d'entraînement, soit le 2 avril 2026. Nous remercions toutes les personnes qui contribuent aux activités du club ainsi que la commune pour la mise à disposition des terrains et des locaux. ■



Le bureau de l'Île Au But
ileaubut@gmail.com

DE BELLES PERFORMANCES POUR NOS JEUNES ATHLÈTES TAUXIBALDUSIENS !



Cette année encore, nos deux jeunes sportifs licenciés au Val de l'Indre Canoë Kayak (Veigné) se sont distingués sur les circuits nationaux de canoë-kayak, portant fièrement les couleurs de notre commune.

Théo CHETOUI, lycéen, qui s'entraîne au quotidien sur le pôle Espoir d'Angoulême, a réalisé une très bonne saison, couronnée par une montée en Nationale 1 en kayak, où il évoluera dès 2026. Il s'est également illustré avec une 3e place aux Championnats de France par équipe à Bourg-Saint-Maurice, et une 2e place en finale Nationale 2 à Orthez. Lors

des sélections pour l'équipe de France, il a décroché une superbe 5e place en canoë, se classant 1er dans sa catégorie d'âge (2008/2009). Une progression constante qui confirme tout son potentiel et son engagement !

Perrine AUGU, étudiante en IUT Génie chimique à l'université de Toulouse et s'entraînant au DRE (Dispositif Régional d'Excellence), signe elle aussi une saison très satisfaisante. En juin, elle s'est classée 4e lors de la Coupe de France Nationale 1 à Chambéry en kayak, avant de briller en accédant à la finale des Championnats de France U23 de Bourg Saint Maurice, et ce dès sa première année dans la catégorie. Sélectionnée pour les «piges» seniors (sélections de l'équipe de France), elle a également atteint la finale des Championnats de France élite, réunissant les meilleures athlètes toutes catégories d'âges confondues. Une performance remarquable pour cette jeune athlète.

Félicitations à Théo et Perrine pour leur travail, leur détermination et ces résultats très prometteurs ! La commune est fière de vous. ■

Johanna AUGU
Conseillère municipale

TIGRE ET HÉRON, UNE ÉCOLE DE KUNG-FU ET SELF-DÉFENSE JUSTE À CÔTÉ DE CHEZ VOUS



Tigre et Héron accueille actuellement une dizaine de pratiquants réguliers qui partagent la passion des arts martiaux dans une ambiance conviviale. Le nom de notre association n'a pas été choisi au hasard : dans la tradition chinoise, le tigre symbolise la force et la puissance terrestre, tandis que

le héron incarne la souplesse et la grâce aérienne. Ces deux animaux représentent la complémentarité parfaite des arts martiaux, cette harmonie entre force et douceur que nous recherchons dans notre pratique.

L'année passée a marqué un tournant important. Greg, notre professeur, a obtenu fin juin son diplôme d'instructeur niveau 1 en système défense. Désormais, les séances du mardi sont particulièrement axées sur la self-défense, complétant l'enseignement traditionnel du kung-fu. Au-delà de cette discipline, nous aimons varier les plaisirs : un peu de « cardio » pour se mettre en forme et du qigong pour se détendre. Le sport est important et ça fait du bien après une bonne journée de travail !

Notre philosophie reste simple : promouvoir les arts martiaux, partager le savoir et l'expérience de Greg, apprendre aux gens à se défendre dans un esprit convivial, bon enfant, voire familial. Nous accueillons tous les publics à partir de 14 ans. Les enfants plus jeunes peuvent également rejoindre les

cours s'ils sont accompagnés d'un parent, une formule qui encourage les familles à pratiquer ensemble.

Nous souhaiterions accueillir quatre à cinq personnes supplémentaires pour constituer un groupe idéal de sept à huit pratiquants par entraînement. Rendez-vous le mardi à la salle des fêtes de Saint-Bauld et le jeudi à la salle des fêtes de Tauxigny, de 18h30 à 20h30. Attention : la ponctualité est de rigueur car discipline et respect sont nos maîtres-mots ! ■



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à venir nous voir lors d'un entraînement ou à contacter Grégory Sabourault au 06.95.97.17.07. Nous vous attendons pour transpirer ensemble dans la bonne humeur !

LE GUIDON DU CROCHU

Les 07 et 08 juin derniers, la commune de Tauxigny-Saint-Bauld recevait de nombreux coureurs cyclistes pour se disputer les très attendus Championnats Régionaux « Route », organisés par le Guidon du Crochu de Veigné et la Confrérie des Tueux de Cochon de Tauxigny-Saint-Bauld. Douze titres étaient à pourvoir et furent ardemment convoités par les 245 partants toutes catégories confondues.

Tous ces cyclistes des 6 départements de la Région Centre-Val de Loire et leurs familles ou accompagnateurs ont découvert ou redécouvert ce joli secteur de la Touraine du Sud et ses routes « mal plates » qui offrent de belles épreuves avec de beaux champions et championnes.

Merci à toute la population et aux riverains qui ont formidablement accueilli ces 2 jours de compétitions,

ainsi qu'à tous les bénévoles de la commune encadrés et restaurés par la Confrérie des Tueux de Cochon de Tauxigny-Saint-Bauld.

Merci à la municipalité pour son aide et aux entreprises mécènes pour l'organisation de cette grande manifestation, ainsi qu'à tous ceux qui de près ou de loin ont participé à cette réussite.

Merci à toutes et tous. ■

Didier BOURNAND
Président du Guidon
du Crochu de Veigné



LES AMIS DE LA NATURE



2025 aura été une nouvelle fois pour les Amis de la Nature une année riche en activités et événements, que ce soit en randonnée pédestre ou en marche nordique. Les effectifs ne cessent d'augmenter, 107 adhérents à ce jour. Le club peut se réjouir d'avoir des adhérents d'une quinzaine de communes dont 19 personnes de Tauxigny-Saint-Bauld.

Du côté sportif, les conditions météorologiques de cette année ayant été plus favorables que celles des deux années précédentes, nous avons pu réaliser toutes nos activités sportives : le mardi matin, la randonnée pédestre propose à chaque fois 4 parcours différents (5/8/12/15 km) ; les jeudi et samedi matin avec des séances de marche nordique (6 à 7km) ; les randos découvertes à l'occasion des foires (aux plants et aux noix) à Saint-Branches ; l'organisation des brevets tourangeaux de randonnée et marche nordique (brevets départementaux - DMT 22km - DMNT 11km et Rando classique 11 km).

Pour ce qui concerne nos festivités, nous avons pu organiser la traditionnelle randonnée semi- nocturne rebaptisée la « Pierre Moreau » au mois d'avril (plus de 340 participants et 45 bénévoles), la « rando bernache » sur la commune d'Esvres, et enfin les 40 ans du club fêtés au mois de septembre. Et en matière de convivialité, nous avons pu faire deux sorties en fin de saison : une première à Montrésor et la seconde aux Goupillières à Azay-le-Rideau. Enfin, le club participe à l'entretien du balisage des sentiers de nos communes pour permettre à tous de profiter de notre belle campagne. ■

Bureau

Président : Thierry Piezel

Trésorière : Christelle Petraud

Secrétaire : Elisabeth Ageorges

Contacts/informations

Tél : +33 6 71 88 86 87

Mail : lesamisdelanature37@gmail.com

Site : <https://www.lesamisdelanature37.fr/>

EVEN TRAIL

La 15ème édition de l'Even Trail s'est déroulée à Tauxigny-Saint-Bauld les 8 et 9 novembre 2025.

Cette année, ce sont plus de 1300 inscrits sur les 5 courses proposées, avec les 3 épreuves de dimanche complètes avant la date limite d'inscription. 250 copines sur notre épreuve phare que tous les clubs nous envient, des parcours (13 et 22km) tracés sur un nouveau secteur, une nouvelle épreuve Nocturne en relais avec la possibilité homme, femme et mixte... c'est aussi cela la force du Tours' N Aventure. Après plusieurs mois de travail, le plaisir de voir les coureurs arriver et venir nous remercier pour l'organisation, les parcours et surtout les encouragements des commissaires, c'est aussi ça le Tours 'N Aventure !

L' Even Trail ne serait pas ce qu'il est devenu sans une équipe organisatrice qui, au fil des éditions, n'a cessé de grandir, innover et rendre cette épreuve si populaire. A la restauration, Alain et Philippe ont assuré les ravitaillements et permis aux 1300 participants de reprendre des forces, avec un repas chaud. Merci à Magali, Goulven et Clément pour la gestion des inscriptions et du retrait des dossards à Running Conseil et dans la salle des fêtes, ainsi qu'à Thomas, Pascal, Kévin et Maxime assurant chacun leur mission et toujours disponibles. Une superbe équipe qui a permis ce résultat.



La météo, comme pour nos précédentes éditions, était bien au rendez-vous durant les 2 jours puisque nous avons même pu manger dehors ...

Un grand merci aux bénévoles du Tours' N Aventure venus dès 9h00 le samedi matin pour le balisage, la préparation de la salle, la mise en place des parkings. Merci à toutes les personnes venues assurer les postes de commissaire, que ce soit de nuit le samedi ou de jour le dimanche matin. Un grand merci aux bénévoles ne faisant pas partie de l'association mais qui résident sur la commune de Tauxigny-Saint-Bauld et à ceux qui ont été volontaires à la suite des annonces de Goulven sur les réseaux sociaux. Cette année, un point de collecte pour les dons mis en place par l'association Solidarité Madagascar Touraine était à disposition sur le lieu de la course. Un grand merci à cette association venue en force pour nous aider en commissaires ou pour gérer l'intendance de la course. Et enfin, un grand merci à la Mairie de Tauxigny-Saint-Bauld et à son équipe, qui nous a fait confiance pour la 5ème année consécutive.

Grâce à vous toutes et tous, l'Even Trail 2025 fut encore une belle réussite ! ■

Le Bureau de Tours'N Aventure

A.S. TAUXIGNY



Club de football vétérans : une saison 2024-2025 encourageante malgré les effectifs réduits.

La saison s'est conclue de belle manière pour notre équipe, avec un bilan plus que raisonnable en nombre de victoires. L'esprit d'équipe, la convivialité et la passion du ballon rond ont une nouvelle fois été au rendez-vous tout au long de l'année.

Les bénévoles étaient présents aux côtés de la municipalité pour tenir la buvette Place de la Mairie lors de la course de caisses à savon puis le soir pour les festivités du 14 juillet. Cependant, le club doit faire face à une réalité commune à beaucoup d'associations sportives : le manque de licenciés.

Faute d'effectif suffisant, il n'a malheureusement pas été possible d'engager une équipe en championnat UFOLEP pour la saison 2025-2026.

Qu'à cela ne tienne, l'aventure continue ! Une dizaine de joueurs motivés ont décidé de poursuivre les entraînements et d'organiser des rencontres amicales tout au long de la saison. L'ambiance reste chaleureuse et le plaisir de jouer intact.

Le club reste ouvert à toute nouvelle recrue, quel que soit le niveau, pour partager des moments sportifs et conviviaux dans une ambiance amicale. ■

Stéphane POUPEAU
Secrétaire

BALL-TRAP CLUB LES BRUYERES



Le club a atteint cette saison les 200 licenciés dont 25 cadets-juniors (l'âge légal est de 12 ans pour débiter le ball-trap). Cette année encore, nous avons participé à de nombreuses compétitions allant des championnats départementaux au championnat du Monde.

Voici quelques résultats nationaux et internationaux avec de nombreuses médailles :

- Hugo BARDOU, en catégorie Junior, est Vice-Champion de France Compak, Vice-Champion de France Parcours, Vice-Champion de France par équipe de club, Champion d'Europe en équipe de France Parcours, Vice-Champion d'Europe Parcours, médaillé de bronze au Championnat d'Europe Compak, Vainqueur de la Coupe d'Europe en Parcours, Champion du Monde Compak et Vainqueur de la Coupe du Monde Junior.

Didier BARDOU

- Son Père Charles est Champion de France scratch en Compak, Vice-Champion de France scratch en Parcours, Vice-Champion de France par équipe de club Parcours, Vice-Champion de France par équipe de Ligue, Champion de France par équipe de club Compak, Champion de France Petits calibres 28 et 4ème au Championnat du Monde Compak.

- Son oncle David est Champion de France par équipe de club Compak et Vice-Champion de France calibre 28 en Parcours.

- Enfin, Jérôme FIEVET est médaillé de bronze « man 2 » au Championnat de France calibre 20.

Félicitations à tous nos champions et un grand merci à tous nos bénévoles. Venez au stand nous retrouver, et pour tout renseignement, appelez Didier au 06.08.89.04.88. Nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'Année. ■

LES ARCHERS DE TAUXIGNY



Cette saison, ce sont 10 archers autonomes qui adhèrent à l'association des ARCHERS DE TAUXIGNY-SAINT-BAULD. En effet, cette année nous sommes dans l'impossibilité d'accueillir de jeunes archers, faute d'encadrant, dans l'atrium de l'école comme les années précédentes.

Les entraînements se déroulent les vendredis soir de 18h à 20h au gymnase de Cormery. Nous avons toujours le pas de tir extérieur derrière le terrain de foot, où la ciblerie a d'ailleurs été rénovée durant l'été. Les 6 cibles ont ainsi des portes de protection toutes neuves !

Merci à tous les bricoleurs courageux qui ont su donner de leur temps. Vivement les beaux jours pour que les séances conviviales se déroulent de nouveau en plein air. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et pourquoi pas venir tester... ■

Éric DELAUNAY
Président

TENNIS TAUXIGNY



L'association de tennis de Tauxigny vous propose des tarifs abordables afin de vous permettre de pratiquer ce sport. Un terrain extérieur est à la disposition des joueurs. Une clé pour y accéder est fournie lors de la souscription. Un tableau d'affichage sur le terrain permet de réserver le jour et le créneau horaire.

Vous pouvez souscrire votre abonnement auprès de la Mairie de Tauxigny-Saint-Bauld, aux heures d'ouverture habituelles. L'association réitère sa profonde reconnaissance à toute l'équipe du secrétariat qui assure la suppléance.

Bien sportivement. ■

La direction du club.



Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
invitent les Tauxibaldusiens à la cérémonie des vœux,
le vendredi 09 janvier 2026 à 19h,
à la salle polyvalente.

MERCI

